



UNE JOURNÉE
AVEC DAVID HOCKNEY



45^{ÈME} JAZZ & BLUES
FESTIVAL !



LES CARAVANES
DES ARTISTES !

SOMMAIRE

• Conseil communal	4
• Population - État civil	5
• L'administration communale vous informe	8
• Le CPAS vous informe	10
• La Police vous informe	11
• Enfance - Jeunesse - Enseignement	13
• Culture - EPN	23
• Tourisme - Événements	26
• Nature - Environnement	28
• Sport	32
• Urbanisme - CCATM - CLDR	33
• Association	36
• Social	36
• Primes - Aides	39
• Economie - Commerces et services	41
• Agenda	42

Editeur responsable :

Véronique Léonard, Bourgmestre
Bovigny, 59 – 6671 GOUVY

Coordination communale :

Valérie GROLET
valerie.grolet@gouvvy.be
080/29.20.21

Photo cover : Donald Bentvelsen

A l'attention des groupements et associations :

La prochaine édition de « La Vie communale » sortira **FIN SEPTEMBRE 2025**. Pour toute insertion dans cette revue, veuillez contacter Valérie Grolet au 080/29.20.21 valerie.grolet@gouvvy.be.

Les membres du Collège Communal sont à votre disposition sur rendez-vous. Si vous souhaitez rencontrer la Bourgmestre ou un(e) Échevin(e), n'hésitez pas à prendre rendez-vous : les numéros de téléphone et les adresses mail se trouvent sur www.gouvvy.be. Vous pouvez aussi obtenir leurs coordonnées à l'administration communale : 080/29.29.29.

EDITORIAL

Le dimanche 1^{er} juin, le cœur du village de Beho a vibré au rythme de la convivialité et du partage. Une atmosphère festive a rassemblé habitants et visiteurs autour d'une brocante animée, d'un spectacle de rue et de l'inauguration de la nouvelle place du village. Cette journée, à l'image de notre commune, témoigne, une fois encore, de la richesse de notre tissu associatif et de la belle synergie entre citoyens et administration communale.

Cette nouvelle place est le fruit d'un besoin exprimé par les habitants eux-mêmes lors de la rencontre citoyenne du 2 février 2017, organisée dans le cadre de l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Grâce à l'appel à projets « Cœur de village » lancé par la Région wallonne, nous avons pu concrétiser ce projet qui vise à renforcer la convivialité, la sécurité et la qualité de vie au sein des villages. Idéalement située à proximité de l'école et de la maison de village, cette place est un véritable lieu de vie, où petits et grands pourront se retrouver pour jouer, échanger, rire et fêter.

Ce qui s'est passé à Beho est une belle illustration de ce qui caractérise notre commune : l'engagement citoyen, l'esprit d'initiative, la collaboration, l'accueil et la vitalité de notre vie locale. C'est cette dynamique qui fait que j'aime vivre dans notre commune et que je suis fier d'en être la Bourgmestre.

L'été qui s'annonce sera, lui aussi, riche en moments de rencontres et d'animations. Nos comités locaux sont déjà à pied d'œuvre pour proposer, une fois encore, des événements festifs et conviviaux dans nos villages. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui s'investissent bénévolement pour faire vivre notre commune.

À toutes et tous, je souhaite un très bel été, riche de découvertes, de partage et de chaleur humaine.

Véronique Léonard
Bourgmestre de Gouvvy



ADMINISTRATION COMMUNALE

Bovigny, 59 - 6671 GOUVY - Tél. : 080/29.29.29 - Mail : administration@gouvvy.be

HORAIRE D'OUVERTURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE GOUVY

Lundi : 8h00 - 12h30

Mardi : 8h00 - 12h30

Mercredi : 8h00 - 12h30 / Service population 13h30 - 18h00 / Autres services : 13h30 - 16h00

Jeudi : 8h00 - 12h30

Vendredi : 8h00 - 12h30

Si vous ne pouvez pas vous rendre auprès de nos services durant ces plages horaires, veuillez contacter le service concerné pour convenir d'un rendez-vous (après-midi ou samedi matin).

CONSEIL COMMUNAL

Vous souhaitez connaître les décisions prises à l'issue des conseils communaux ? Consultez les procès-verbaux sur le site de la commune www.gouvvy.be ou via le QR code :



ORDRE DU JOUR

19 MARS 2025

1. Patrimoine communal. Résolution des problèmes d'humidité du local de l'Harmonie St-Aubin et de la pétanque. Conditions et mode de passation. Approbation.
2. Patrimoine communal. Mise à disposition par convention d'occupation précaire de l'ancien terrain de football de Beho et du local attenant, sis sur les parcelles cadastrées 2ème Division, Section B, n° 13Z3 et 13A4. Approbation.
3. Opération de Développement Rural. CLDR - Rapport annuel 2024. Approbation.
4. Culte. F.E. de Bovigny. Compte 2023. Approbation.
5. Culte. F.E. de Rettigny. Compte 2024. Approbation.
6. Culte. F.E. de Cherain. Compte 2024. Approbation.
7. Culte. F.E. de Bovigny. Budget 2025. Approbation.
8. Ordre public. Règlement de police relatif à l'organisation des camps de mouvement de jeunesse - Annexe 1. Approbation.
9. Personnel communal. Mise à disposition d'une employée du CPAS pour la poursuite du PCS3. Décision.
10. Fonctionnement institutionnel. Union des Villes et Communes de Wallonie. Proposition d'un candidat pour la Commission de Conservation Natura 2000.
11. Fonctionnement institutionnel. Agence Immobilière Sociale (A.I.S.) Nord Luxembourg asbl. Désignation d'un représentant à l'Assemblée générale et à l'Organe d'administration.
12. Accueil Temps Libre. Rapport d'activité 2023-2024 et Plan d'action 2024-2025. Information.
13. Salubrité publique. Candidature pour un appel à projet régional - Mise en place d'une action de soins vétérinaires pour les chats errants ou sauvages. Information.
14. Personnel communal. Recrutements, conclusions, modifications et ruptures de contrats de travail - Délégation au Collège communal. Information.

16 AVRIL 2025

1. Voirie communale. Modification du sentier vicinal n° 56 à Bovigny. Approbation.
2. Patrimoine communal. Convention d'occupation avec le Syndicat d'Initiative des Sources de l'Ourthe Orientale asbl en vue de la mise à disposition d'une partie de l'ancienne lampisterie à Gouvvy. Approbation.

3. Bibliothèque communale. Convention de coopération publique pour la mutualisation de services avec le réseau des bibliothèques de la province de Luxembourg. Approbation.
4. Culture et sport. Octroi d'un subside exceptionnel de 3.000 € à l'asbl "Club Cycliste Les Amis du Hawy" pour l'organisation d'un événement sportif. Approbation.
5. Jeunesse. Octroi d'un subside exceptionnel à l'AMO L'Étincelle pour l'organisation des jours blancs fin de l'année scolaire 2024-2025. Approbation.
6. Jeux et sports. Conception et réalisation d'un skatepark à Gouvvy. Décision.
7. Culte. Fusion des Fabriques d'église de Rogery et Bovigny. Approbation.
8. Culte. F.E. de Langlire. Compte 2023. Approbation.
9. Culte. F.E. de Langlire. Budget 2024. Approbation.
10. Culte. F.E. de Baclain. Compte 2024. Approbation.
11. Culte. F.E. de Beho. Budget 2025. Approbation.
12. Marchés publics. Délégation de compétences au Collège communal et à certains fonctionnaires. Approbation.
13. Personnel communal. Statut administratif. Modification de l'annexe relative aux échelles barémiques. Approbation.
14. Personnel communal. Cadre du personnel communal. Approbation.
15. Personnel communal. Engagement d'un(e) directeur(ice) du service technique et constitution d'une réserve. Approbation.
16. Fonctionnement institutionnel. Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces (CECP). Désignation d'un représentant à l'Assemblée générale.
17. Fonctionnement institutionnel. Accueil Temps Libre - Commission Communale de l'Accueil (CCA). Désignation des représentants effectifs et suppléants du Conseil communal.
18. Conseil Consultatif Communal des Aînés. Désignation des représentants au Conseil Consultatif Communal des Aînés. Approbation.
19. Vie associative. Candidature pour un appel à projet - Activités participatives sur le vieillissement en bonne santé. Information.
20. Conseil Consultatif Communal des Aînés. Rapport d'activité pour la législature 2019-2024. Information.
21. Fonctionnement institutionnel. Comité de concertation Commune-CPAS - PV du 27/02/2025. Information.
22. Finances Communales. Exécution de dépenses sous la responsabilité du Collège Communal. Information.
23. Décision(s) de tutelle. INFORMATION.

21 MAI 2025

1. Finances communales. Compte communal 2024. Approbation.
2. Patrimoine communal. Acquisition d'une partie de la

- parcelle cadastrée 3ème Division, Section E, n° 1695N6 sise au PAE de Courtil - Compromis de vente. Approbation.
3. Patrimoine communal. Occupation précaire d'une partie d'un terrain communal, cadastré 4ème division, section E, n° 84 A, pour son entretien en éco-pâturage. Décision.
 4. Patrimoine communal. Cession privilégiée d'une parcelle agricole définie 1ère Division (Gouvvy), Section a, n° 900a. Approbation.
 5. Distribution d'eau. Consultation d'IDELUX Eau et d'ORES pour des missions liées à l'exécution des travaux de rénovation et/ou remplacement du système de traitement UV à la station de Limerlé. Approbation.
 6. Vie associative. Cercle horticole "Les Tilleuls" de Gouvvy asbl - Octroi d'un subside annuel de 12.000 € pour l'organisation des "Villages fleuris". Exercices 2026 à 2031. Décision.
 7. Culture. Octroi d'un subside exceptionnel de 15.500€ à l'asbl "Les Caravanes des Artistes" pour l'organisation d'une journée culturelle "Les caravanes des artistes" le 24 août 2025 à Bovigny. Approbation.
 8. Zone de police n° 5300 "Famenne-Ardenne". Fixation de la dotation communale au budget 2025. Approbation.
 9. Bibliothèque communale. Règlement d'Ordre Intérieur. Approbation.
 10. Culture. Redevance sur le prêt des médias à la bibliothèque communale - Exercices 2025 - 2031. Décision.
 11. Personnel communal. Recrutement d'un(e) ouvrier(ère) polyvalent(e) au service voirie – espaces verts et constitution d'une réserve. Approbation.
 12. Fonctionnement institutionnel. Délégation au Collège communal pour décider de l'attribution des subventions en nature. Décision.
 13. Lutte contre le changement climatique. Convention des Maires - Renouvellement de l'engagement pour respecter les nouveaux objectifs de la Convention des Maires (Neutralité carbone en 2050). Décision.
 14. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière. Instauration de zones d'évitement entre Cherain - Rettigny et Baclain - Cherain. Décision.
 15. Circulation routière. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière instaurant une zone résidentielle et un sens unique sur la voirie longeant l'école de Beho. Décision.
 16. Conseil Consultatif Communal des Aînés. Désignations des représentants au Conseil Consultatif Provincial des Aînés. Décision.
 17. Intercommunale SOFILUX. Assemblée générale ordinaire du 24 juin 2025. Approbation.
 18. Intercommunale VIVALIA. Assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 24 juin 2025. Ordre du jour. Approbation.
 19. La Terrienne du Crédit Social. Assemblée générale ordinaire du 13 juin 2025. Approbation.
 20. Intercommunale IMIO. Assemblée générale ordinaire du 10 juin 2025. Ordre du jour. Approbation.
 21. Cohésion sociale. PCS3 - Rapport financier et rapport d'activités 2024. Décision.
 22. Vie associative. Délégations au Collège communal en matière de subventions en nature. Rapport annuel. Information.
 23. Personnel communal. Délégation au Collège communal pour les procédures de recrutement. Information.
 24. Appels à projet candidatures par le Collège communal. Information.
 25. Décision(s) de tutelle. Information.

POPULATION - ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- **COLLEAU Aube** née le 16 février 2025 à Liège, fille de Jonathan et de LÂOUNI Aurélia de Gouvvy.
- **MINNE Mia** née le 19 février 2025 à Malmedy, fille de Thibaut et de SCHÜTZ Sarah de Beho.
- **NOPPE Alessyo** né le 26 février à Malmedy, fils d'Anthony et de VANDEN HAESEVELDE Marjorie de Rogery.
- **OFFERMANN Adam** né le 06 mars à Malmedy, fils de Nicolas et d'EVARD Laure de Deiffelt.
- **MINY Maylie** née le 11 mars à Saint-Vith, fille de Théo et de DELAIVE Marion de Beho.
- **YAKOUNIN Adam** né le 13 mars à Liège, fils d'Anatoliy et de SOUGNEZ Laura de Deiffelt.
- **DAUBIES Cyril** né le 17 mars à Liège, fils de Matthias et de LEPAGE Laura de Limerlé.
- **CASTANEDA LOPEZ Léonie** née le 05 mai à Saint-Vith, fille de Julien et de LEONARD Dorine de Baclain.
- **MBARGA MENGUE AMORY Relia** née le 7 mai à Saint-Vith, fille de Sammy et de Joan de Vaux.
- **ERNST Lia** née le 9 mai à Luxembourg-Ville, fille de Claude et de RIEMANS Rosanna de Limerlé.
- **IMERI Viktor** né le 13 mai à Saint-Vith, fils de Liridon et de HENROT Alison de Gouvvy.
- **CHERRIERE Célestine** née le 18 mai à Ettelbruck, fille de Maxime et de Wilmette Marie de Montleban.

MARIAGES

- **MARTIN Nicolas & BEUPAIN Aurélie** de Sterpigny se sont unis à Gouvvy le 17 mai.
- **SKA Sébastien & CHICOT Sophie** de Rettigny se sont unis à Gouvvy le 17 mai.

DÉCÈS

- **YUNCK Gaby** de Beho est décédée le 11 mars à l'âge de 78 ans.
- **NIZETTE René** de Bovigny est décédé le 19 mars à l'âge de 79 ans.
- **WILMOTTE Denise** de Steinbach est décédée le 20 mars à l'âge de 96 ans.
- **VERCHEVAL Louis** de Gouvvy est décédé le 21 mars à l'âge de 87 ans.
- **WIRARD Francis** de Gouvvy est décédé le 24 mars à l'âge de 79 ans.
- **SIDON Marie-Claire** de Gouvvy est décédée le 25 mars à l'âge de 80 ans.
- **GILLET Lydia** de Gouvvy est décédée le 28 mars à l'âge de 46 ans.
- **GUEBEL Gilles** de Gouvvy est décédé le 01 avril à l'âge de 92 ans.
- **DRESSE Timothé** de Beho est décédé le 15 avril à l'âge de 20 ans.
- **WANGEN Charly** de Sterpigny est décédé le 02 mai à l'âge de 79 ans.
- **KLONS Léa** de Gouvvy est décédée le 06 mai à l'âge de 91 ans.

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

NOCES D'OR DE SERVATIUS PIERROT ET HAHN URSULA DE GOUVY

Le 10 mai dernier, nous avons rendu visite à Pierrot et Ursula à l'occasion de leurs cinquante ans de mariage.

Le 30 avril 1975, Pierrot et Ursula se sont unis à Thommen. De cette union sont nés deux enfants, Jacqueline et Jacky. Pierrot a effectué une grande partie de sa carrière aux chemins de fer, où il travaillait comme conducteur de train. Ursula, quant à elle, a mené une vie professionnelle riche et variée : elle a travaillé au musée de Bastogne, à la poste, dans le secteur de l'animation culturelle pour enfants, et surtout, pendant plus de trente ans, aux meubles Parmentier. À la fermeture de cette entreprise bien connue de tous les Gouvions, elle a achevé son parcours professionnel au Grand-Duché de Luxembourg.

Après leur mariage, le couple a résidé successivement à Aldringen, Gouvvy village, puis avenue Noël à Gouvvy, avant de s'installer définitivement rue de Beho en 1986.

Aujourd'hui retraités, Pierrot et Ursula profitent pleinement de cette nouvelle étape de leur vie. Ursula se passionne pour le jardinage, les fleurs et l'entretien des abords de leur maison. Elle suit également des cours de couture en promotion sociale. Pierrot, de son côté, est un amateur de moto et de

bricolage et suit avec intérêt l'actualité politique française. Le couple aime s'évader en moto pour quelques jours afin de découvrir de nouveaux horizons. À ces escapades régulières s'ajoutent, tous les trois ou quatre ans, de plus longs voyages.

Cinquante années de vie commune, riches de souvenirs et de partage. Nous leur adressons nos plus sincères félicitations et leur souhaitons encore de nombreuses années de bonheur.



NOCES DE PALISSANDRE DE HAAN LÉON ET JEANGILLES MARIE-LOUISE DE GOUVY

Le 14 mai 1960, Léon et Marie-Louise se sont unis à Cherain. Aujourd'hui, en 2025, ils célèbrent leurs 65 ans de mariage, un événement rare et précieux que la commune tient à mettre à l'honneur. De leur union sont nés trois enfants : Michel, Marie-Christine et Françoise. Au fil des générations, la famille s'est agrandie avec sept petits-enfants et quatre arrière-petits-enfants.

Léon a consacré 39 années de sa vie professionnelle à la poste. Il y a connu toutes les évolutions du métier : les tournées à pied, à vélo, en vélomoteur, puis en voiture. Ce métier, il l'a exercé avec passion, au fil de milliers de kilomètres parcourus, en faisant de multiples rencontres.

Marie-Louise, de son côté, a travaillé un temps comme employée à la poste avant de se consacrer entièrement à sa famille. Une vie dédiée à l'écoute, au soin et au service des autres, qu'elle a poursuivie même au-delà du cercle familial. Elle a été bénévole en maison de repos à Houffalize pour la Croix-Rouge, engagée également dans les soins palliatifs, toujours guidée par l'idée qu'il faut savoir laisser ses propres soucis de côté pour être vraiment à l'écoute de l'autre ». Elle s'est également investie dans le théâtre régional, le tricot, la couture, souvent en compagnie d'amies locales.

Le couple a vécu à Gouvy village avant de construire leur maison actuelle à la rue de Beho en 1965, une maison qu'ils ont bâtie de leurs propres mains.

À peine rentré de sa journée de facteur, Léon repartait souvent en forêt, poursuivant une deuxième journée de travail. Pour lui, « le travail, c'est la santé ». Il est également passionné de pêche, au point de créer son propre étang à Sterpigny, devenu un lieu de rassemblement et de souvenirs pour toute la famille et les amis.

Aujourd'hui, après 65 années de mariage, Léon et Marie-Louise restent un exemple de générosité. Leur secret ? Une devise simple : « Toujours faire confiance, c'est cela le bonheur. »

Nous leur adressons nos plus sincères félicitations pour ce parcours de vie exceptionnel.



NOCES DE DIAMANT DE DENEVE ROLAND ET SCHMITZ MARIE-ROSE DE COURTIL

Le 20 avril 1965, Marie-Rose et Roland se sont dit « oui » à Bovigny, scellant une union qui a donné naissance à une belle et grande famille. De leur amour sont nés cinq enfants : Alain, Maryline, Yves, Patrick et le benjamin, Pierrot. Aujourd'hui, la lignée s'étend avec onze petits-enfants, et l'histoire continue de s'écrire.

Roland a consacré sa carrière à l'armée belge en tant qu'officier, tandis que Marie-Rose veillait sur le foyer et les enfants. Une vie rythmée par les mutations militaires, qui les a conduits à Bruxelles, Louvain, Polleur, avant qu'ils ne s'installent définitivement à Courtil en 1971. La maison familiale a grandi au fil des années, s'adaptant aux besoins de chacun.

Le handball a été une véritable passion pour Roland, l'amenant du terrain de l'IRMEP à des postes d'entraîneur de haut niveau : Herstal, Diekirch, l'équipe nationale. Il a terminé sa carrière sportive en accompagnant les seniors et les jeunes du club de Malmedy, transmettant son amour du jeu à son fils Pierrot, qui a atteint le plus haut niveau de ce sport. Aujourd'hui, il veille sur le patrimoine familial tout en s'adonnant à une autre passion : son travail dans le bois, où sa jeep et sa remorque sont devenues familières dans le paysage de Courtil.

Marie-Rose, quant à elle, a toujours été une femme active.

De l'éducation de ses enfants et petits-enfants aux engagements politiques et sociaux, elle a toujours été animée par une volonté de rassemblement et d'action. Ces dernières années, elle a développé un véritable talent pour la peinture, exposant ses œuvres avec enthousiasme. Une de ses devises : « Toujours positiver, ne pas trop se plaindre même si certaines douleurs s'installent, et continuer son petit train-train... ».

L'esprit de famille est une valeur fondamentale pour eux, et leurs proches le leur rendent bien. Après six décennies d'un parcours empreint de complicité, de respect et de tendresse, nous leur souhaitons une très belle et heureuse continuation.



L'ADMINISTRATION COMMUNALE VOUS INFORME

FÊTE NATIONALE - INVITATION

Provinciaal Luxemburg - Arrondissement de Esch-sur-Alzette
GOUVY . COMMUNE



A l'occasion de la **Fête Nationale**, et en mémoire
du jour anniversaire de la prestation de serment du Roi Léopold 1er,
un Te Deum sera chanté...

le lundi 21 juillet 2025
à 10h30 en l'église paroissiale de Montleban

Te Deum



Nous avons l'honneur de vous inviter à cette cérémonie et à prendre part au vin d'honneur
qui sera servi en l'église paroissiale de Montleban.

NOUVEAU : CONTRÔLE DES CHATS ERRANTS

UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR NOTRE COMMUNE

La gestion des chats errants est essentielle afin de limiter leur prolifération et prévenir les conséquences sanitaires et environnementales qui y sont liées. La stérilisation des chats errants permet de réguler leur nombre tout en garantissant leur bien-être. Sans intervention, leur nombre peut rapidement augmenter, entraînant des risques de maladies et des déséquilibres dans l'écosystème local.

Face à cette problématique, notre commune a mis en place un partenariat avec les vétérinaires de la région pour organiser la stérilisation de ces chats. Cette initiative vise à réguler leur population tout en garantissant leur bien-être. Toutefois, sa réussite dépend aussi de la participation des citoyens.

Comment agir ?

Si vous constatez la présence de chats errants dans votre quartier, vous pouvez contacter l'un des vétérinaires partenaires listés ci-dessous. Une cage de capture vous sera fournie afin de récupérer l'animal en toute sécurité. Le vétérinaire procédera ensuite à sa stérilisation avant de vous restituer

le chat pour une remise en liberté dans son environnement habituel. Un formulaire sera complété par les 2 parties afin que les frais liés à cette intervention soient entièrement pris en charge par la commune de Gouvy.

Les citoyens peuvent choisir librement leur vétérinaire parmi ceux de la liste suivante :

Vétérinaires partenaires :

- BONIVER Carole (Bovigny) – 0497/86.52.93
- MONIN Philippe (Vielsalm) – 080/21.75.55
- PONCIN Christelle (Rettigny) – 0496/44.30.41
- Vétérinaires des 2 Ourthes (Houffalize) – 061/28.82.61

Grâce à l'implication de chacun, nous pouvons contribuer efficacement à une gestion responsable des chats errants et préserver l'harmonie de notre cadre de vie. Merci pour votre engagement !

L'E-GUICHET ÉLECTRONIQUE...



VOS ACTES, ATTESTATIONS ET CERTIFICATS
DANS VOTRE BOÎTE MAIL EN 5 MINUTES !



VOS ACTES, ATTESTATIONS ET CERTIFICATS DANS VOTRE BOÎTE MAIL EN 5 MINUTES !

A partir du site internet de notre commune **www.gouvvy.be**, vous pouvez désormais accéder à la plateforme eGovFlow qui vous permet de commander de nombreux documents habituellement accessibles via notre guichet population à l'administration communale.

L'e-guichet est disponible 24h/24 et 7j/7. Il vous permet de demander et recevoir certains documents qui sont automatiquement signés et envoyés sur votre boîte mail, d'une manière 100% sécurisée et juridiquement valable. Quelques clics suffisent pour que vos actes, certificats, extraits, ... soient envoyés en quelques secondes !

Vous pouvez également accéder à cette plateforme via le lien : **gouvvy.egovflow.be**.

Vous pouvez désormais recevoir automatiquement des copies d'actes d'état civil. Les certificats disponibles sont notamment ceux liés au mariage, au divorce, au décès, au changement de nom... Il existe également un certain nombre de certificats du service de la population qui peuvent être obtenus, sous certaines conditions, comme un extrait du registre de la population, un certificat de composition de la famille ou un certificat de nationalité. Enfin, il est également possible de demander votre changement d'adresse dans ou vers la commune.

CHANGEMENT DE NOMS DE RUES À GOUVY

L'ANCIENNE COMMUNE DE BEHO ENTAME LA TRANSITION

Depuis ce 10 juin, les habitants de Beho, Deiffelt, Ourthe et Wathermal découvrent de nouvelles adresses. Ce changement s'inscrit dans un vaste chantier de mise à jour des noms de rues et de la numérotation.

Pourquoi ce changement ? Pour améliorer la clarté postale, assurer une meilleure intervention des secours et préparer l'avenir face au développement de nouveaux quartiers et lotissements.

Concrètement ? Les riverains concernés ont reçu un courrier explicatif avec les démarches à suivre : mise à jour de la carte d'identité, notification des fournisseurs, installation des nouveaux numéros sur les façades, etc.

Ce travail est mené par phases. L'ancienne commune de Beho est la première à franchir le pas. Les autres villages suivront progressivement.

Les informations ont bien été transmises à l'administration du cadastre. Toutefois, les nouvelles adresses ne seront pas encore reprises sur le précompte immobilier (avertissement extrait de rôle) de cette année. Il n'y a donc pas lieu de s'en inquiéter.

Pour découvrir la liste des nouvelles rues, les informations pratiques, les démarches administratives et les cartes représentant les noms de rues, scannez le QR code ci-dessous :



ACCUEIL DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE DURANT L'ÉTÉ 2025

D'ici quelques jours, des jeunes venus des quatre coins de la Belgique et issus de mouvements de jeunesse prendront possession du terrain ou du bâtiment qui les accueillera pour une semaine ou plus. Comme chaque année, nous souhaitons que la cohabitation avec les citoyens soit la meilleure possible et nous poursuivons notre action pour toujours améliorer le bien vivre ensemble.

Pour rappel, afin de préserver la quiétude des villageois et leur sécurité, une ligne de conduite pour l'octroi des agréments a été adoptée en mars 2020 et est complètement d'application depuis l'été 2023. De plus, nous maintenons le système des avertissements et des sanctions le cas échéant, à destination tant des propriétaires des terrains et/ou bâtiments qu'aux mouvements de jeunesse, s'ils ne respectent pas les règles.

Enfin, cette année encore, une équipe communale aura pour mission d'assurer un travail de prévention et d'information

dès l'arrivée des camps et tout au long de leur séjour.

Si vous constatez un problème sur ces lieux de camp, merci de contacter sans attendre l'agent wellcamp.

Au plus tôt nous serons mis au courant des éventuelles situations problématiques, au plus tôt nous pourrons réagir.

Coordonnées de l'agent wellcamp : 0496/27.95.18

wellcamp@gouvvy.be



LE CPAS VOUS INFORME

« #RÉUSSIR » !

Cours de remédiation et de soutien scolaire à destination des jeunes de la 1^{ère} à la 6^{ème} secondaire.

Du 4 au 8 août 2025

Où : Ecole communale de Bovigny

Prix : 125 euros / semaine (de 9h à 15h)

INSCRIPTIONS JUSQU'AU
28 JUILLET INCLUS

NOMBRE DE PLACES
LIMITÉ !

INSCRIPTION #Réussir2025
(AOÛT)



LE PRIX DE L'ACTIVITÉ NE DOIT PAS ÊTRE UN FREIN
À LA PARTICIPATION DE VOTRE ENFANT.
EN CAS DE BESOIN CONTACTEZ-NOUS.

CPAS de GOUVY

080/29 20 30 – reussir.gouvvy@hotmail.com

LA POLICE VOUS INFORME

Zone de Police FAMENNE-ARDENNE

Bien vivre ensemble durant la belle saison

Le retour de la belle saison nous amène à vivre davantage à l'extérieur et par conséquent à être confronté avec plus d'intensité aux avantages mais également aux inconvénients liés à la vie en communauté.

Pour s'assurer une cohabitation harmonieuse avec son voisinage, le respect de certaines règles essentielles est impératif.

Nous vous les rappelons :



Le bruit



Il est **interdit** de produire des bruits ou **tapages nocturnes**, c'est-à-dire survenant entre **22 heures et 06 heures**. (Article 12 et 1^{er} du Règlement Général de Police – RGP)



Sont **interdits**, tous **bruits ou tapages diurnes** de nature à troubler anormalement la tranquillité des habitants, lorsque ces bruits ou tapages sont causés sans nécessité ou dus à un défaut de prévoyance ou de précaution. (Article 64 du RGP)

Si vous envisagez l'organisation d'une fête à votre domicile pouvant entraîner quelque désagrément pour votre voisinage, le mieux pour éviter toute difficulté, est de les en prévenir. Par ailleurs, si vous souhaitez, à cette occasion, pouvoir déroger aux règles applicables en matière de tapage, une autorisation doit être sollicitée auprès de l'autorité communale. Il convient, dans ce cas, de vous y prendre suffisamment à l'avance.



L'usage des tondeuses à gazon, tronçonneuses et scies circulaires ou autres **engins bruyants**, est **interdit** à moins de 200 mètres des habitations¹ (Article 65 §1^{er} du RGP) :

- les jours de semaine entre 20.00 heures et 07.00 heures le lendemain,
- le samedi après 20.00 heures,
- les dimanches et jours fériés avant 15:00 heures et après 18:00 heures.



L'usage de **pétard et de pièces d'artifice** est **interdit** sauf autorisation obtenue préalablement du Bourgmestre ou du Collège communal². (Article 67 du RGP)



L'usage de **haut-parleurs, d'amplificateurs ou d'autres appareils** produisant ou reproduisant des ondes sonores **de nature à troubler la tranquillité publique**³ est **interdit sur l'espace public**, sauf autorisation préalable et écrite du Bourgmestre, (Article 68 du RGP)

¹ Cette interdiction ne vise pas l'usage des machines agricoles dans l'exercice de la profession de cultivateur et d'exploitant forestier, ni l'usage d'engins d'intérêt public.

² Notons qu'une exception à cette interdiction existe pour Noël et le Nouvel An.

³ Cette interdiction ne vise pas l'exercice d'une activité faisant l'objet d'un permis si celle-ci est exercée conformément aux termes dudit permis.



Zone de Police FAMENNE-ARDENNE

Bien vivre ensemble durant la belle saison



La consommation d'alcool



Il est **interdit de consommer des boissons alcoolisées sur l'espace public.**⁴ (Article 39 du RGP)

L'Arrêté-loi relatif à la répression de l'ivresse réprime en outre le fait de se trouver en état d'ivresse dans un lieu public et d'y causer un danger ou un trouble. Une arrestation administrative peut par ailleurs être ordonnée dans une telle hypothèse.



Les animaux



Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde doivent veiller à ce que ces animaux :

- **n'incommodent pas anormalement le voisinage** de quelque manière que ce soit, en particulier par des cris ou aboiements intempestifs et répétitifs,
- **ne portent pas atteinte aux personnes, aux autres animaux et aux biens** appartenant à autrui se trouvant tant sur l'espace public que sur l'espace privé,
- lorsqu'ils se trouvent sur l'espace public :
 - **ne divaguent pas** mais soient **tenus en tout temps en laisse**, d'une longueur maximale d'1m50, par une personne apte à les maîtriser,
 - soient **muselés s'ils sont agressifs ou enclins à mordre**,
 - **n'attaquent ni ne poursuivent les passants**,
 - **ne pénètrent dans l'enceinte des écoles et plaines de jeux** (sauf chiens d'assistance ou appartenant aux services de secours),



En outre, ces propriétaires ou gardiens ont l'obligation de **ramasser les excréments** défectés sur l'espace public et les propriétés privées accessibles au public, à l'exception des endroits spécialement prévus et aménagés à cet effet.



Enfin, il est **vivement conseillé** aux propriétaires d'animaux **de souscrire une assurance responsabilité civile** (assurance dite « familiale ») aux fins de s'assurer contre les conséquences civiles des dommages que pourrait causer leur animal (accident de la route, morsure,...).

!!! Le non-respect de ces dispositions est sanctionné d'amendes administratives pouvant s'élever jusqu'à 500 euros !!!

Outre ce qui précède, il reste cette règle d'or dont l'observation permet d'assurer le bien vivre ensemble : ne pas faire à autrui ce que l'on n'aimerait pas qu'il nous fasse.

⁴ Sauf sur les terrasses autorisées par l'autorité communale et, lors de manifestations commerciales, festives ou sportives autorisées par l'autorité communale, aux endroits visés dans l'acte d'autorisation.

ENFANCE - JEUNESSE - ENSEIGNEMENT



PLACE AUX ENFANTS 2025 !

SAVE THE DATE !

Le samedi 4 octobre 2025, les enfants de 5 et 6^{ème} primaire sont invités à participer à la journée « Place aux enfants ».

Au programme : visite du nouveau poste de police de la Baraque de Fraiture, activités multi-sports au nouveau hall sportif et découverte de l'administration communale et de son conseil communal.

Journée entière. Plus d'informations prochainement !



Inscription : Morgane Coomans, coordinatrice ATL
atl@gouvvy.be - 0496/56.18.95

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

RASSEMBLEMENT WALLON DES CONSEILS COMMUNAUX DES ENFANTS

Le samedi 12 avril dernier, les petits conseillers wallons se sont réunis à Messancy pour le rassemblement des CCE qui avait pour thème « Voyage dans le temps et l'espace ».

Au programme, pour nos petits conseillers gouvions :

- atelier artistique : reproduction de la végétation en utilisant la technique ancienne du cyanotype (procédé photographique monochrome) ;
- atelier dessin-animé : découverte et réalisation d'un storyboard ;

- atelier culinaire : confection des biscuits pour le goûter de la journée ;
- atelier sportif : mise en pratique de la collaboration, la communication et la coopération.

En bref, une journée ensoleillée remplie de découvertes et d'amusement !



OPÉRATION ARC-EN-CIEL

Depuis plusieurs années, le Conseil Communal des Enfants participe à l'opération Arc-en-Ciel. Cette opération est une grande récolte de vivres non-périssables à destination d'associations en charge d'enfants défavorisés. Grâce à ces vivres, ces associations peuvent faire des économies dans leurs dépenses et favoriser le bien-être de leurs jeunes en organisant des activités et/ou des vacances, ...

Une permanence a été organisée par nos petits Conseillers dans le but de récolter vos dons, le mercredi 12/03/2025.

Ils ont continué l'expérience en se rendant au centre de tri des vivres à Transinne.

Nous avons pu aider les bénévoles à trier et vérifier les denrées alimentaires afin de les distribuer aux différentes associations par la suite.

Encore une belle expérience vécue pour les petits conseillers.

Cette année 2025, grâce à vous, la commune de Gouvvy a récolté 301kg de vivres non-périssables.

Nous profitons de cet article pour vous remercier.



ÉCOLES FONDAMENTALES - INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2025-2026

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE DE GOUVY

Inscriptions sur rendez-vous du 7 au 11 juillet et du 18 au 22 août 2025.

Contact : Isabelle Wirard (directrice) - 0494/70.31.12
Ecole Sainte-Thérèse - Route d'Houffalize, 28
6670 Gouvvy.



ÉCOLE SAINT-JOSEPH DE LIMERLÉ

Inscriptions et visites sur rendez-vous jusqu'au 11 juillet et à partir du 18 août 2025.

Visite de l'école possible le samedi 5 juillet lors de la fan-cy-fair.

Contact : Lucas-Christian Audrey (directrice)
080/51.05.43 - direction@ecoledelimerle.be
<https://ecoledelimerle.wordpress.com>



ÉCOLE COMMUNALE DE GOUVY

Inscriptions et visites sur rendez-vous jusqu'au 11 juillet et à partir du 18 août 2025.

Visites possibles, sur rendez-vous, dans les 4 implantations jusqu'au 4 juillet.

Contact : Sandrine Klein (directrice) – 080/21.45.43
0495/47.65.71 - ecolecommunale@gouvy.be



ÉCOLE COMMUNALE DE GOUVY

À LA DÉCOUVERTE DE L'OR BLEU

Lors des journées wallonnes de l'eau, les élèves de P3 et P4 de l'école de Cherain ont eu la chance de participer à une animation captivante qui leur a permis de découvrir le fonctionnement d'une station d'épuration grâce à une maquette interactive. Cette activité éducative a été conçue pour sensibiliser les jeunes à l'importance du tri des déchets et à l'impact de l'utilisation de certains produits sur la qualité de l'eau des rivières.

Les élèves ont appris comment les stations d'épuration traitent les eaux usées pour les rendre propres et sûres avant de les rejeter dans la nature. Ils ont pu observer les différentes étapes du processus, depuis la collecte des eaux usées jusqu'à leur traitement et leur purification. Grâce à cette maquette interactive, ils ont pu manipuler les éléments et comprendre concrètement les mécanismes en jeu.

En plus de cette découverte technique, les élèves ont été sensibilisés à l'importance de leurs gestes quotidiens pour préserver l'environnement. Ils ont pris conscience de l'influence de leurs actions, comme le tri des déchets et l'utilisation de

produits ménagers respectueux de l'environnement, sur la santé des rivières et des écosystèmes aquatiques. Cette prise de conscience est essentielle pour encourager des comportements plus respectueux et responsables.

Les journées wallonnes de l'eau ont ainsi permis aux élèves de P3 et P4 de développer une meilleure compréhension des enjeux environnementaux liés à l'eau et de devenir des acteurs engagés dans la protection de cette ressource précieuse. Grâce à cette expérience enrichissante, ils sont désormais mieux équipés pour adopter des pratiques durables et contribuer à la préservation de l'or bleu.

Mme Julie MARLY et Mme Margaux WILMOTTE



LA CULTURE ET NOUS ! LES CLASSES DE BOVIGNY AU CENTRE CULTUREL DE TROIS-PONTS

En route vers un autre continent...

Les enfants des classes maternelles de l'école de Bovigny se sont envolés pour l'Afrique. C'est sur un fond musical qu'ils ont été accueillis dans le village de Tiébélé. Un moment magique, hors du temps, pour découvrir les gestes ancestraux d'une jeune femme africaine. Au rythme de la musique, elle mélange la terre et l'eau. Tout comme les enfants, elle patouille dans ce mélange et l'utilise pour embellir son humble demeure.

Tiébélé : une belle ouverture au monde, un superbe moment de déconnexion.

La classe de P1 et de DASPA se sont rendues elles aussi au théâtre pour assister au spectacle « Casimir ». Une histoire cruelle et tendre à la fois, qui aborde l'acceptation des autres, la différence, le rejet...

Au retour en classe, les réflexions fusent et la discussion est ouverte sur : « C'est quoi la tolérance, la bienveillance, le respect... ? »



FESTIVAL DE LA SOUPE ET BALADE CONTÉE

Les classes primaires (P3, 4, 5 et 6) de l'école de Bovigny ont organisé une balade atypique, une balade contée à travers le village. C'est dans un cadre idyllique, autour d'un braséro, que les enfants ont accueilli le public et déclamé avec talent différentes poésies. Et pour finir cette promenade

en beauté, c'est à l'école que s'est ouvert le festival de la soupe. Plus de 12 soupes à déguster en famille et entre amis.

Un moment très convivial au sein de notre école !



ÉCOLE SAINT-JOSEPH DE LIMERLÉ

SORTIE SCOLAIRE INOUBLIABLE À RAMIOUL : UNE PLONGÉE DANS LA PRÉHISTOIRE !

Le 28 mars, nos jeunes aventuriers de la 1^{ère} maternelle à la 2^{ème} primaire ont eu l'opportunité de vivre une journée exceptionnelle au site préhistorique de Ramiou. Cette sortie scolaire, riche en découvertes et en activités ludiques, a permis aux enfants de plonger dans l'univers fascinant de nos ancêtres.

Dès leur arrivée, les enfants ont été accueillis par des animateurs passionnés qui les ont guidés à travers les différentes activités proposées. La première étape de cette aventure a été le tir de sagaie. Armés de leur lance, les enfants ont appris à viser et à lancer, tout en découvrant l'importance de cet outil dans la vie quotidienne des hommes préhistoriques. Les rires et les cris de joie résonnaient dans l'air, témoignant de l'enthousiasme des petits archers en herbe.

Ensuite, place au tir à l'arc ! Les enfants ont pu s'essayer à cette discipline ancestrale, développant leur concentration et leur précision. Chacun a eu l'occasion de tirer quelques flèches, avec un succès qui a suscité des applaudissements et des encouragements de la part de leurs camarades.

L'atelier de création de porte-bougies en argile a également été un moment fort de la journée. Les enfants ont laissé libre cours à leur imagination, modelant l'argile pour réaliser de magnifiques objets. Cette activité manuelle a permis de développer leur créativité tout en leur enseignant des techniques artisanales.

L'allumage de feux avec du silex a été une expérience fascinante. Les enfants ont appris à produire des étincelles et à comprendre l'importance du feu pour nos ancêtres. Sous la supervision attentive des animateurs, ils ont pu observer comment un simple caillou pouvait devenir un outil essentiel à la survie.



La visite de la grotte, ornée de stalactites et de stalagmites, a émerveillé les enfants. Ils ont découvert la beauté naturelle de ces formations géologiques tout en apprenant sur l'histoire de la terre et des premiers habitants de la région. Les explications captivantes des guides ont suscité curiosité et émerveillement.

Pour clôturer cette journée riche en émotions, les enfants ont eu accès à une plaine de jeux où ils ont pu se défouler et partager des moments de joie ensemble. Les rires et les jeux ont permis de renforcer les liens d'amitié entre les petits, tout en leur offrant un moment de détente bien mérité.

Cette sortie scolaire à Ramiou a été une véritable réussite, alliant apprentissage et amusement. Les enfants sont rentrés chez eux les yeux brillants, la tête pleine de souvenirs et de nouvelles connaissances sur la préhistoire. Un grand merci aux enseignants et aux animateurs pour avoir organisé cette journée inoubliable, qui restera gravée dans les mémoires de nos jeunes explorateurs !

Nous avons hâte de découvrir la prochaine aventure qui les attend !

Mesdames Nadine, Véronique et Monsieur Thomas

SPECTACLE DE PRINTEMPS DES ENFANTS DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Le vendredi 4 avril, l'école a présenté un spectacle qui a mis en avant le travail et l'engagement des élèves. Familles et amis se sont réunis dans la salle de Steinbach pour applaudir les différentes prestations.

La soirée a commencé avec les enfants de l'école maternelle, qui ont ouvert le programme avec la « Danse des canards ». Leurs gestes et expressions ont aussitôt animé la salle. Ensuite, les classes de 2^e et 3^e maternelle ont proposé la danse de Théo et Lola, une chorégraphie rythmée qui a entraîné le public.

Les élèves de P1 à P3 ont poursuivi avec une danse de natation synchronisée. Leur précision a révélé un solide travail collectif.

Les plus grands, de P4 à P6, ont joué deux pièces de théâtre. La première, « Au camping », racontait une aventure pendant les vacances. La seconde, « Visite de l'inspectrice », a apporté une



note d'humour en mettant en scène une situation inattendue à l'école.

Un moment marquant a été la chanson des enfants de la classe DASPA, qui ont appris, entre autre, à dire « bonjour » au public dans leur langue respective. Ce passage a souligné l'importance du respect des cultures.

Pour clôturer la soirée, tous les élèves sont montés sur scène pour une dernière danse sur « Trois petits pas », une chanson porteuse de message. Les applaudissements ont été nombreux, signe d'un moment partagé réussi.

Ce spectacle a permis aux enfants de s'exprimer et a renforcé les liens de notre école. Merci aux élèves, aux enseignants, aux parents et à toutes les personnes impliquées. Vivement la prochaine édition !



UNE EXCURSION À BLEGNY POUR LES ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Les élèves du primaire ont eu l'occasion de se rendre sur le site de Blegny-Mine le temps d'une journée. Au programme de la matinée, visite guidée de la mine et du musée.

Munis d'une veste et d'un casque, nous sommes descendus par la cage de mine pour découvrir et comprendre comment était extrait le charbon. Nous nous sommes ensuite dirigés vers le musée qui se situe dans un des plus anciens bâtiments miniers de Belgique.

Après une pause de midi bien méritée, nous avons entamé notre après-midi. Le petit train touristique nous attendait pour

une petite balade. Celle-ci a été suivie d'un moment libre à la découverte du biotope du terril. Après avoir gravi un escalier de près de 200 marches, nous sommes arrivés au sommet et nous avons découvert la magnifique vue sur la vallée de la Meuse.

Cette excursion était riche en apprentissages et en découvertes pour tout le monde !

Les enseignants de l'école St-Joseph

LA CLASSE DE P4-5-6 DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH DE LIMERLÉ REMPORTE LE 2^{ÈME} PRIX DU CONOURS ORGANISÉ PAR L'ASBL CRILUX

Grâce à cette asbl située à Libramont, la classe de P4, 5, 6 a eu l'occasion d'être sensibilisée au racisme dans l'école et dans la vie courante. Depuis quelques années, notre école accueille des enfants réfugiés parlant une langue étrangère.

Une classe DASPA a été mise en place pour les épauler face aux difficultés de la langue française. Pour certaines matières, mais également dans la cour de récréation, les enfants se sont retrouvés face à des cultures différentes.

Il était donc, dès lors, intéressant de mettre en place une animation visant à prendre conscience que, quelques fois, le comportement des uns et des autres, pouvait engendrer des incompréhensions dans un sens comme dans l'autre.

L'animation portant sur plusieurs thématiques telles que la discrimination, les stéréotypes et les ressentis face à des comportements non appropriés a conduit à une réflexion sur la

vision que chacun pouvait avoir face à la différence dans le sens large du terme.



Pour clôturer cette réflexion, le CRILUX organisait une marche solidaire et un concours de sensibilisation au racisme. Nous avons donc créé un panneau et un bricolage sculpture.

Cette cage d'oiseau symbolisait les deux comportements à avoir. D'une part, les barreaux emprisonnaient des mots et des comportements racistes ou liés à la peur de l'autre. D'autre part, le haut de la cage avait été ouvert pour laisser la place à des mots et à des comportements laissant la place à l'ouverture et à l'accueil de chacun. Cette partie était très colorée.

Nous avons donc eu l'agréable surprise et la fierté de recevoir le 2^e prix de ce concours instauré dans toute la province du Luxembourg. Nul doute que cette cage rappellera à chacun que les mots et les gestes sont de puissants moteurs permettant de faire grandir en chacun davantage de compréhension et d'empathie face à la différence.

Mesdames LUCAS et Kio.



L'ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE DE GOUVY VOUS CONSEILLE !

Plus qu'un simple retour sur une activité scolaire, cet article est une invitation à vivre une journée de découverte... au départ de la gare de Gouvy !



RENDEZ-VOUS AU MUSÉE DE LA VIE WALLONNE À LIÈGE

Eh oui, quand on va à Liège, on part de la gare de Gouvy. Quelle chance de pouvoir encore voyager en train avec nos élèves !

Le 18 mars 2025, sous un ciel ensoleillé, notre classe de P1-P2 a pris la direction de Liège pour visiter le musée de la Vie wallonne. Rien que le trajet fut une aventure en soi : le petit stress du départ (car oui, le train, lui, n'attend pas !), trouver sa place dans le wagon, croiser les regards étonnés des autres voyageurs (car oui, nous ne passons pas inaperçus !) ... sans oublier l'éternel défi du passage aux toilettes, quand elles sont fonctionnelles ! Vous imaginez le tableau...



L'attente à la gare des Guillemins a été l'occasion d'explorer les quais grâce aux nombreux escalators et d'admirer les points de vue sur la ville. Un vrai contraste pour nos élèves habitués aux paysages ruraux de notre belle région.

Au musée, les enfants ont voyagé dans le temps : scènes d'autrefois illustrant la vie quotidienne, objets de nos (arrière-)grands-parents, reconstitution d'une classe ancienne. Certains ont fait le lien avec l'événement qui a eu lieu en mai 2024 à Bovigny : À bon Vi Timps. Cette époque où tout se faisait à la main, lessiver signifiait frotter le linge dans une bassine avec du savon fait maison, souvent en plein air, parfois dans l'eau glacée. En cuisine, le poêle à bois servait à la fois à chauffer la pièce et à préparer les repas, avec des ustensiles rudimentaires mais robustes. La bassine en fonte... faisait office de baignoire-douche souvent partagée entre les membres de la famille. Enfin, la terre occupait une place centrale dans la vie des familles : on cultivait son potager, on élevait quelques animaux. Autant d'éléments qui ont éveillé leur curiosité et leurs questions. Ils ont ainsi pu mieux comprendre le quotidien de leurs ancêtres.

Mais le clou du spectacle, fut le théâtre de marionnettes en wallon. Un moment suspendu dans un petit théâtre presque privé car nous étions seuls, où un marionnettiste passionné a proposé un spectacle interactif, drôle et vivant. Rires, cris,

surprises, participation... Nous étions bon public, certains un peu trop, il a fallu calmer les ardeurs des plus hardis.

Une journée riche, pleine de découvertes, de rires et de souvenirs. Inoubliable, tout simplement.

AUTRE RENDEZ-VOUS, NOTRE ESPACE VERT

De retour à l'école, nous poursuivons nos apprentissages dans un cadre tout aussi inspirant. Juste derrière l'école, nous avons la chance de disposer d'un vaste espace extérieur que nous avons décidé de valoriser avec nos élèves.

Cette année, notre beau projet d'aménagements a pu être redynamisé grâce à un subside « Ose le vert ».

Ensemble, nous avons planté une haie vive pour favoriser la biodiversité, construit des tipis en saule qui offrent des coins de jeux naturels et poétiques, et établi une charte de vie pour

organiser les différents espaces et y apprendre le respect de l'environnement et le respect de l'autre.

Ces aménagements sont devenus des terrains d'exploration où les enfants observent et expérimentent la vie végétale : planter des pépins, semer, bouturer, ou simplement enfoncer une branche dans la terre pour voir si elle prendra racine. Une manière concrète de comprendre les cycles de la nature, tout en prenant soin de son environnement.

Bravo à nos 1^{ères} et 2^{èmes}, ils ont été courageux et créatifs.



L'ÉCOLE DE DEVOIRS (EDD)

Voici quelques photos de nos stages forêts, durant lesquels nos petits lutins se sont follement amusés. Ils ont bricolé, joué, construit et cuisiné.

Viens nous rejoindre pour participer à nos nombreuses activités ! Décontraction et découvertes sont au rendez-vous !

Eh oui, nous sommes une école de devoirs mais nous savons aussi nous amuser. Pendant les congés, les cartables restent à la maison.

A la rentrée, si tu veux rejoindre notre joyeuse bande, n'hésite pas à nous contacter. Les places sont limitées !

Contact : Véronique Haan - Coordinatrice école de devoirs
0492/154.614 - edd@gouvvy.be



NOTRE PLAINE DE VACANCES

UN NOUVEL ÉLAN POUR LES ENFANTS DE LA COMMUNE

Depuis juillet 2024, notre structure a franchi une belle étape en devenant une plaine de vacances officiellement reconnue, après avoir longtemps fonctionné comme accueil extrascolaire. Cette transition a été le fruit d'une réflexion collective approfondie, menée autour de la création d'un projet pédagogique cohérent et sur mesure, qui reflète nos valeurs, notre engagement et notre ambition pour les enfants.

Avec un an derrière nous, nous pouvons faire un premier bilan.

CE QUI A CHANGÉ AVEC LES PLAINES DE VACANCES

Le passage en plaine a permis d'introduire plusieurs améliorations concrètes :

- les accueillantes sont devenues animatrices, investies dans l'élaboration et l'animation des activités ;
- la majorité de l'équipe est désormais brevetée ou assimiée, assurant un encadrement toujours plus qualitatif ;
- une coordinatrice reconnue supervise l'organisation pédagogique et logistique ;
- les familles reçoivent une attestation mutuelle, permettant le remboursement partiel des frais.

UNE ORGANISATION PAR GROUPES D'ÂGES POUR MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS

Afin de proposer un encadrement pertinent et adapté, les enfants sont répartis en deux grands groupes :

- les moins de 6 ans, eux-mêmes divisés en trois sous-groupes selon leur âge et leur développement, pour garantir des activités et un rythme adaptés ;

- les plus de 6 ans, pour lesquels les activités sont conçues selon leur autonomie, leur créativité et leur besoin d'exploration.

UNE PRÉPARATION RIGOUREUSE ET UN ACCUEIL BIENVEILLANT

Chaque plaine est préparée avec soin : deux réunions d'équipe sont organisées en amont, pour construire ensemble un programme autour d'un thème choisi collectivement. Ce thème guide la création d'activités créatives, sportives et variées, intégrées dans un planning structuré mais souple, afin de s'adapter à l'énergie du groupe et aux besoins individuels. Des temps calmes et une sieste après le repas pour les plus petits permettent à chacun de vivre ses vacances dans le respect de son rythme.

DES THÈMES RICHES ET VARIÉS

Chaque plaine est aussi l'occasion d'embarquer les enfants dans un univers imaginaire, ludique et pédagogique. Parmi les thèmes déjà proposés, on retrouve : « Les cinq sens et le vélo », « Les émotions avec Winnie l'Ourson », « Les scientifiques fous », « C'est nous les artistes », « Les quatre saisons », « Les pirates », « Le cirque », « Nature et forêt », « Nature et ferme », « Pokémon », « Les Schtroumpfs ».

Autant d'aventures qui ont marqué les enfants et rythmé leurs vacances avec plaisir et découverte !

UN VÉRITABLE ESPRIT DE VACANCES

Notre priorité est d'offrir un vrai moment de détente et de plaisir, même pour les enfants qui viennent par nécessité. Nous veillons à ce qu'ils s'amuse, découvrent, créent et rient – avec autant d'enthousiasme que les animatrices ! Notre ambition n'est pas de faire aussi bien que d'autres structures mais bien de nous améliorer à chaque congé, en tirant des leçons de chaque expérience.



DES VISAGES FAMILIERS, GAGE DE CONFIANCE

La majorité de nos animatrices sont également les accueillantes scolaires que les enfants côtoient tout au long de l'année. Ce lien de continuité rassure les enfants et met les parents en confiance. De plus, les animatrices s'investissent dans des formations continues, pour offrir un accueil toujours plus professionnel et bienveillant.

UNE CAPACITÉ VOLONTAIREMENT LIMITÉE

Bien que les retours soient très positifs, le nombre de places limité est une remarque récurrente. Actuellement, nous accueillons 32 enfants de moins de 6 ans et 24 enfants de plus de 6 ans. Ce choix est délibéré, afin de garantir un accompagnement de qualité, dans un environnement bienveillant et sécurisé.

UN PROJET QUI ÉVOLUE AVEC LES FAMILLES

Dans une démarche d'amélioration continue, nous recueillons régulièrement les avis des parents et des enfants. Ces retours nourrissent notre réflexion et nous aident à faire grandir notre projet, pour proposer des vacances toujours plus riches, sereines et joyeuses.

ET LA SUITE ?

Nous préparons déjà activement les prochaines plaines, et nous attendons les enfants avec impatience du 7 au 18 juillet 2025, pour de nouvelles aventures pleines de rires, de découvertes et de complicité !

Un grand merci aux enfants pour leur énergie débordante (qu'on aimerait parfois embouteiller), aux parents pour leur confiance et aux animatrices pour leur patience légendaire et leur implication.

Mélanie Kleyen - Coordinatrice des plaines





CULTURE – EPN

2^{ème} BIENNALE DES ARTS DE GOUVY

APPEL AUX ARTISTES

08
17
MAI
2026

Vous êtes artiste ou artisan gouvion, professionnel ou amateur, et vous souhaitez partager votre talent dans le cadre d'un événement artistique ?

► THÉMATIQUE

Au printemps 2026, la Biennale des Arts de Gouvvy revient pour sa deuxième édition, organisée par le service culturel communal. Le thème « **Échos du futur** » invite à explorer le temps sous toutes ses formes : passé, présent et devenir. Mouvement, changement, évolution... Les œuvres devront refléter ces dynamiques et questionner les fondations de notre réalité.

Artistes, laissez résonner ces échos et murmures du futur à travers vos créations, en capturant l'essence du changement et les multiples possibles qu'il engendre.

► RÈGLES DE PARTICIPATION

- Chaque artiste disposera d'une fiche unique à remplir.
- Les artistes peuvent proposer plusieurs œuvres, mais en raison de l'espace limité, l'organisation se réserve le droit d'en sélectionner certaines en fonction de la place disponible.
- Les artistes pourront proposer des espaces personnels pour exposer leurs œuvres en complément des lieux communs.

► VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER ?

Retrouvez le contrat d'engagement ainsi que la fiche artiste sur www.gouvvy.be ou scannez le QR code ►



Date limite d'inscription : AVANT LE 15 SEPTEMBRE 2025

CONTACT :

Service culturel de la commune de Gouvvy

080/29 29 45 - culture@gouvvy.be

SERVICE CULTUREL DE GOUVY

JOURNÉES DU PATRIMOINE LES 13-14 SEPTEMBRE

« Le Château-ferme Scheurette se met à table »

Une plongée dans l'histoire gourmande de Gouvvy

En plein cœur de Gouvvy, le château-ferme Scheurette, témoin majestueux d'un passé riche et contrasté, ouvre exceptionnellement ses portes au public ! L'occasion de découvrir, dans un cadre authentique et chargé d'histoire, deux univers de l'art de la table : celui de la paysannerie et celui de la bourgeoisie.



À travers une scénographie évocatrice, objets du quotidien, vaisselle, linge, contenants et récits vous feront voyager dans le temps. De la simplicité rustique à l'élégance raffinée, chaque table nous raconte les goûts, les pratiques, les moyens et les valeurs d'une époque.

Au programme

- Visites guidées du site et de l'exposition par Emmanuel Grégoire, historien de l'art : samedi et dimanche à 10h, 14h et 16h – places limitées, réservation obligatoire !
- Exploration des pratiques alimentaires d'hier : modes de conservation, manières de servir, règles de bienséance...
- Dégustations de recettes anciennes et de produits oubliés.
- Une réflexion sur l'évolution de notre rapport à la nourriture, entre subsistance, abondance et circuits commerciaux historiques.
- Une surprise musicale vous sera proposée samedi soir, en plein air.

Un rendez-vous unique, entre culture, patrimoine et saveurs, dans un lieu exceptionnel rarement accessible au public.

Entrée libre mais réservation obligatoire !

UNE JOURNÉE AVEC DAVID HOCKNEY : DES PISCINES AMÉRICAINES AUX VERGERS NORMANDS !

Par Emmanuel Grégoire

A Bovigny - Le samedi 27 sept. 2025

David Hockney né en 1937, a secoué le monde de l'art avec une liberté totale et une vitalité extraordinaire. Au fil des heures, nous le suivrons de Londres aux côtes normandes en passant par Hambourg, Paris et Los Angeles. Peintre, dessinateur, photographe, explorateur d'images numériques, il n'a cessé de se réinventer à travers une palette infinie de techniques, de supports et d'expériences visuelles.

Le service culturel de Gouvvy vous invite à plonger dans cet univers riche, joyeux, sensible et audacieux au cours d'une journée d'exploration artistique originale et conviviale.

Au programme

- Conférences flash : des interventions courtes, ciblées, passionnantes pour mieux comprendre la trajectoire de l'artiste, son style inimitable et ses innovations, du pop art à l'iPad.



- Lectures inspirées : des extraits de textes littéraires, critiques ou poétiques pour donner la parole à ceux qui racontent ou s'inspirent de son œuvre.
- Intermèdes musicaux : des moments musicaux choisis pour accompagner l'univers sensible et coloré de Hockney.
- Pauses gourmandes : des repas et dégustations pensés comme des clins d'œil aux ambiances californiennes ou britanniques que l'artiste a tant célébrées.
- Espace d'échange : une atmosphère détendue pour discuter, partager, s'interroger autour d'un artiste qui n'a jamais cessé de surprendre.

Une immersion complète dans un univers que l'on croit connaître... mais qui a encore tant à révéler.

Lieu : Salle du conseil communal à Bovigny 59
Rendez-vous à 9h.

Prix : 75€/personne pour la journée



Infos et réservations pour tous les événements culturels :
Service culturel de Gouvvy - 0495/14.69.80 - 0498/58.92.75
culture@gouvvy.be - FB : Service Culturel de Gouvvy



L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE DE GOUVY

Vous rencontrez un problème, un projet, une crainte par rapport au numérique ?

Vous avez envie d'en découvrir plus ?

Venez profiter de tous les services proposés dans nos locaux, au château de Gouvvy, juste à côté de la bibliothèque !

Chaque mardi de 13h30 à 15h30 et chaque mercredi de 18h30 à 20h30, des séances de formations uniques, axées sur des thèmes spécifiques. Chaque séance sera dédiée à un sujet particulier pour vous permettre d'approfondir vos connaissances et de répondre à vos questions.

N'hésitez pas à contacter votre EPN si vous avez des demandes, des suggestions ou si vous souhaitez recevoir le programme !

HORAIRES EN ACCÈS LIBRE

Mardi : 09h - 12h
Mercredi : 16h30 - 18h30
Jeudi : 13h - 18h

Et bien d'autres plages horaires disponibles sur simple RDV du lundi au vendredi.



Retrouvez les détails, les formations et ateliers sur la page Facebook de l'EPN et/ou sur le site de l'administration communale (page de l'Espace Public Numérique).

TARIF FRÉQUENTATION

L'accès à l'EPN se fait sur base d'une carte prépayée de 15€ qui doit être commandée via versement bancaire au numéro BE91 0910 0955 9276 (Administration communale) mentionnant la communication : EPN + « NOM et PRENOM » de la personne qui utilisera la carte.

½ heure d'accès = 1/20^{ème} de la carte prépayée.

Infos : Château de Gouvvy - Rue d'Houffalize 12
0493/09.91.39 - epn@gouvvy.be



TOURISME - ÉVÈNEMENTS

SYNDICAT D'INITIATIVE DE GOUVY (S.I.)

L'été s'est installé, et avec lui l'espoir de journées ensoleillées, d'explorations enrichissantes et de moments de nature à savourer pleinement.

AVIS À CEUX QUI PARCOURENT NOS BEAUX CHEMINS ET SENTIERS !

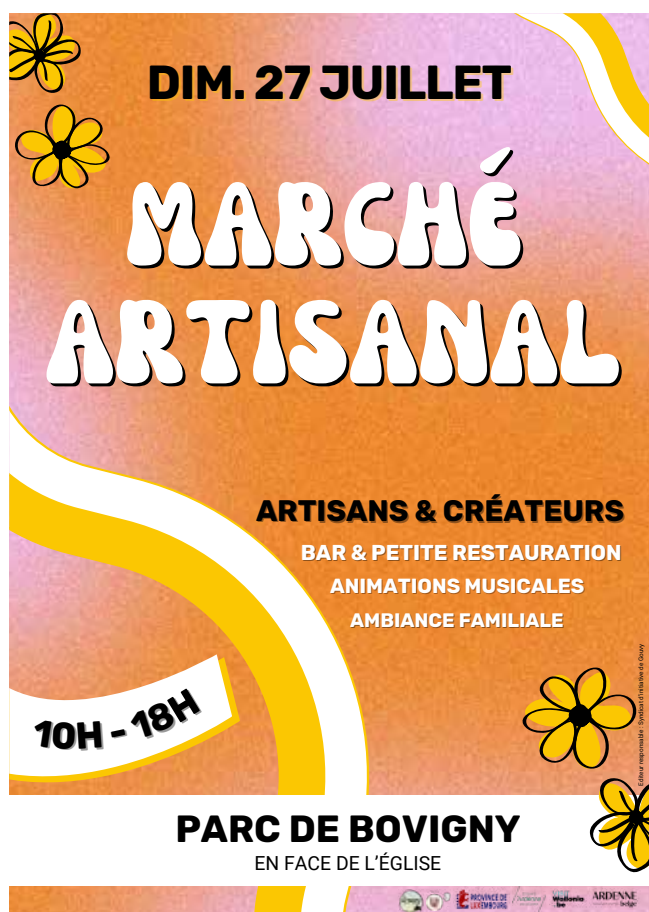
Si vous rencontrez un problème sur une balade : qu'il s'agisse d'une balise manquante, d'un poteau abîmé ou cassé, ou de toute autre dégradation, n'hésitez pas à nous en informer.

Envoyez nous un e-mail à info@gouvvy-tourisme.be, en précisant le lieu concerné. Si possible, joignez une photo pour faciliter notre intervention.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

A NE PAS MANQUER CET ÉTÉ

Notre Marché artisanal (auparavant Marché de Savoir-Faire) est de retour le dimanche 27 juillet dans le parc de Bovigny (en face de l'église) de 10h à 18h. Venez vous balader et découvrir les créations d'artisans et producteurs tout en profitant d'une belle journée d'été autour d'un verre et de gourmandises. Ambiance champêtre, estivale et familiale !



Le 23 août, le S.I. organise pour la première fois une journée « Jeux géants au jardin », avenue Noël à Gouvvy. De 11h à 20h, profitez de jeux et d'une promenade à énigmes pour les petits et les grands ! Venez passer une belle journée en famille ou entre amis, autour d'un verre et d'une petite restauration conviviale.



REVUE « GLAIN & SALM HAUTE ARDENNE »

Suite à la fermeture de la librairie de Gouvvy, vous trouverez désormais la revue de géologie et d'histoire locale « Glain et Salm Haute Ardenne », publiée par l'ASBL Val du Glain Terre de Salm, au bureau d'accueil du Syndicat d'Initiative.

La revue semestrielle couvre les communes de Gouvvy, Vielsalm, Manhay, Lierneux et Trois-Ponts.



LES NEWS DE LA MAISON DU TOURISME HAUTE ARDENNE ÉTÉ 2025

UNE NOUVELLE ÉQUIPE À LA MAISON DU TOURISME HAUTE ARDENNE

Année post-électorale dans nos communes oblige, 2025 signifie pour notre ASBL le renouvellement des mandats communaux. Chaque commune dispose au sein de l'assemblée générale de 5 représentants, dont 3 siègent au conseil d'administration. La maison du tourisme compte aussi des membres issus du privé, représentant les syndicats d'initiative et office du tourisme, l'Horeca, les gîtes, les campings, les villages de vacances, les attractions et opérateurs touristiques.

Le Président sortant, Simon Lejeune, a accueilli la nouvelle équipe à l'occasion de l'assemblée générale du 3 mai dernier.

Les nouveaux représentants sont :

- pour la commune de Gouvvy : Isabelle Lemaire-Santos, Anthony Lippens, Michel Pirson, Ghislaine Lejeune, Claude Lentz.
- pour la commune de Lierneux : André Samray, Zoé Gaspar, Philippe Mathieu, Alain Monfort, Arthur Monfort.
- pour la commune de Trois-Ponts : Florent Legrand, Victorine Margrève, Rémi Dawans, Pascal Henriët, Jessica Karakostas.
- pour la commune de Vielsalm : Simon Lejeune, Anne Klein, François Rion, Elie Deblire, Mélanie Luxen.

André Samray, bourgmestre de Lierneux est président pour 2 ans.

Les représentants des SI/OT sont Pierre Christophe, Bernadette Remacle, Olivier Mathieu, Sylvie Grégoire, Jean-Luc Bertrand, Cécile Martin et Raphaël Schneiders. Les opérateurs touristiques : Raymond Boulanger, David Rodolfs, Damien Wibin, Florentin Gooris, Henk Blijenberg et Jean-Philippe Laurent.



ET DE QUOI A-T-ON PARLÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ?

L'assemblée générale a porté une attention particulière au plan d'action 2025, qui prévoit la participation à plusieurs salons touristiques importants, notamment à Gand et à Oostende. Pour renforcer la visibilité de la Maison du Tourisme, de nouveaux supports ont été réalisés, comme des sacs en papier, des brochures, des cartes et bientôt un dépliant spécifique dédié aux parcours de trail. Les actions de promotion seront menées à la fois en partenariat avec VISIT Wallonia et de manière autonome, incluant des campagnes dans la presse, la valorisation des parcours Totemus, ainsi que des investissements dans le site web, le référencement et divers outils numériques. Une sélection plus stratégique des salons et actions est envisagée en fonction de leur impact et de leur pertinence. Face à la baisse de fréquentation des bureaux d'accueil, l'utilisation d'un outil numérique comme Coq-Trotteur est en cours de réflexion. Proposé par Tourisme Wallonie, il permettrait de mieux personnaliser l'accueil, de collecter des données utiles sur les visiteurs et d'objectiver les retombées touristiques. Il est également question de revoir le fonctionnement de l'aide promotionnelle aux communes, soit en simplifiant la procédure, soit en y mettant un terme pour recentrer les ressources sur la MT.

Le projet de trail running est désormais bien avancé. Une phase test est prévue avant l'inauguration officielle. Florian Burnotte, engagé pour piloter le projet, coordonne les actions entre la MT, les syndicats d'initiative, les offices du tourisme et les communes partenaires. Une convention est souhaitée avec chaque commune pour clarifier les engagements mutuels. Le projet s'inscrit dans une logique de développement durable, visant à structurer la pratique du trail sous une forme individuelle et qualitative, en lien avec les opérateurs locaux.

Nos actions vous intéressent ? Visitez notre site www.haute-ardenne.be, suivez-nous sur Facebook et Instagram ou poussez la porte du bureau, avenue de la Salm 50 à Vielsalm, c'est ouvert tous les jours de 10 à 17 heures.



NATURE - ENVIRONNEMENT



CERCLE HORTICOLE LES TILLEULS DE GOUVY

LA SAISON D'ÉTÉ A BIEN COMMENCÉ ET NOS POTAGERS ET PARTERRES COMMENCENT À SE REMPLIR ET SURTOUT S'EMBEILLIR !

Nous avons bien recommencé l'année avec de belles conférences qui nous apportent du plaisir tant dans la satisfaction de l'apprentissage que dans le fait de vous retrouver chaque mois.

Le concours des façades fleuries aura lieu à la fin de ce mois de juillet. Si vous n'êtes pas encore inscrit, il n'est pas trop tard ! Vous pouvez toujours contacter Christelle au 0495/87.29.69 et elle se fera un plaisir de vous inscrire. Que votre façade soit petite, moyenne ou grande, le principal est que chaque fenêtre soit fleurie. Les 3 premiers prix sont offerts par la commune avec pour 1er prix un chèque d'une valeur de 300 euros.

Les conférences reprendront le 5 septembre avec pour sujet « La culture des champignons chez soi ».

N'hésitez pas à nous envoyer un mail ou un message si vous désirez avoir à chaque fois un petit rappel pour nos conférences.

Si vous souhaitez nous soutenir, nous vendons des cartes de membre au prix de 10 euros, et pour vous remercier, nos sponsors de la région vous offrent des réductions (Theis à Crombach, quincaillerie Lallemand à Vielsalm, Bock à Bovigny, Chantal Post, ...)

Contact : cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com
0495/87.29.69



DISTRIBUTION D'EAU

RÉNOVATION DE LA STATION DU LUXIBOUT (COMMANSTER)

Les communes de Gouvy et Burg-Reuland sont copropriétaires d'une station de traitement d'eau située à Commanster, au lieu-dit « Le Luxibout ». Pour notre commune, il s'agit de la station qui nous permet l'approvisionnement le plus important en eau pour notre réseau de distribution. Cette station étant vieillissante, elle nécessite une rénovation en profondeur. Le dossier est en cours depuis quelques années et le marché de travaux va bientôt être attribué.

Afin de permettre aux conseillers des 2 communes de prendre conscience de la nécessité de cette rénovation et de rendre concret ce dossier dont ils n'ont eu connaissance jusqu'à présent que de façon théorique, une visite des lieux a été organisée.

Les conseillers communaux de Burg-Reuland et Gouvy se sont donc réunis le 12 avril pour visiter les infrastructures (sources et station de traitement). Cette visite a été l'occasion de découvrir les travaux de protection de captage qui viennent d'être réalisés pour la source principale et de visiter la station de traitement.



État des lieux de la Berce du Caucase sur le bassin de l'Amblève

Pour les contrats de rivières (CR) de Wallonie, 2024 a rimé avec un « berce check » complet. En effet, chaque CR a dû vérifier l'entièreté des sites historiques connus de berce du Caucase. L'objectif ? Avoir une vue d'ensemble complète et actualisée de la situation au niveau des populations de berces du Caucase sur notre territoire. En plus du meilleur suivi, nous avons, grâce à ces données compilées à toutes les données disponibles des années antérieures, mis en évidence l'éradication de certaines populations.

Pour le bassin de l'Amblève-Rour, la tâche n'était pas mince ! Nous sommes, en effet, le contrat de rivière avec le plus grand nombre de populations, à savoir **946 sites au terme de la saison 2024** (sur 4813 à l'échelle wallonne). Ce grand nombre de populations traduit la bonne connaissance de la situation grâce à notre inventaire complet et notre bon suivi de l'évolution de la plante.

Depuis 16 saisons consécutives, sur l'entièreté de notre bassin, nos partenaires concernés œuvrent activement dans la lutte contre cette espèce. Et 2024 n'a pas fait exception ! En plus de l'inventaire de terrain, cet inventaire a été l'occasion de reprendre contact avec certains gestionnaires et propriétaires privés. Dans certains cas, une formation à la bonne gestion a été dispensée aux nouvelles équipes. Dans d'autres, l'équipe du CRA est intervenue directement pour gérer les situations urgentes liées aux berces, principalement lorsque celles-ci étaient en fleurs ou en graines.

Comment reconnaître la Berce du Caucase ?

La Berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*), originaire d'Asie, a été importée dans nos régions pour ses vertus esthétiques et mellifères. Cette ombellifère présente une taille impressionnante pouvant aller jusqu'à **4 mètres de haut**. Elle présente de grandes fleurs blanches en **ombelles avec plus de 50 rayons** (la berce commune n'en comporte que 30 au maximum). D'autres critères peuvent également aider à sa bonne détermination, comme sa tige pleine présentant des taches pourpres ou encore ses feuilles d'aspects cirées et profondément dentées. Une plante donne ses premières fleurs entre sa 2^{ème} et sa 4^{ème} année.



Pourquoi est-il important de lutter contre la Berce du Caucase ?

Elle engendre des nuisances justifiant la mise en place d'un plan de lutte coordonné à l'échelle de la Wallonie depuis 2011. Sa principale nuisance concerne la santé. En effet, cette espèce produit des substances chimiques dites « photo-sensibilisantes ». En cas de contact avec la peau, combiné à une exposition au soleil, ces substances provoquent de sérieuses brûlures. Il est donc essentiel de rester vigilant, d'éviter tout contact et, dans le cadre d'une gestion, de s'équiper correctement !

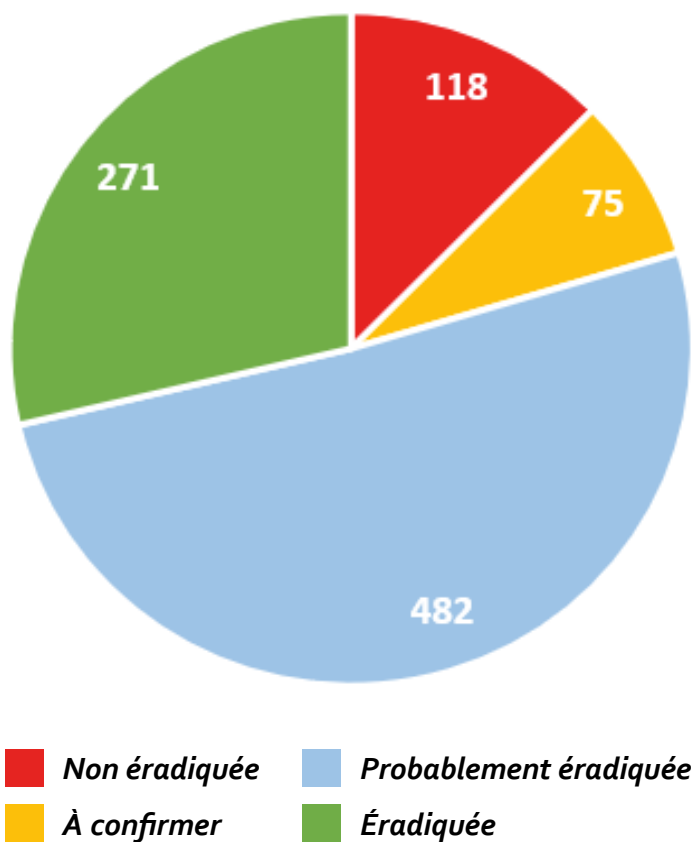
La lutte contre cette plante est longue car une seule plante peut produire plus de **20 000 graines** qui restent viables plusieurs années dans le sol (jusqu'à 7 ans). Une surveillance accrue des sites après gestion est donc primordiale pour garantir une bonne efficacité de gestion. Un site est considéré « éradiqué » une fois 5 années d'absence consécutives !

Résultats du berce check 2024 pour le bassin Amblève-Rour ?

Nous pouvons être fiers du travail accompli en 2024 car 897 points ont pu être vérifiés au cours de la saison d'inventaire (entre avril et début juillet) et 12 nouvelles populations ont encore été découvertes. Certains points n'ont pas pu être inventoriés cette année : 4 populations dont nous sommes sûr qu'il y a encore des berces et 33 populations inaccessibles.

Les résultats de cet inventaire complet montrent que :

- 118 populations ont été retrouvées en 2023 et/ou 2024, ces populations sont dites «non éradiquées» et représentent donc 12,47%.
- 75 populations sont en «éradication à confirmer», signifiant que des berces n'ont pas été observées en 2023 et 2024 mais une présence a été signalée au moins une fois entre 2020 et 2022 (soit 7,93%). Ces sites sont en voie d'éradication mais nous devons attendre 5 années d'absence pour être sûr que des graines ne subsistent pas dans le sol.
- 271 sites peuvent être considérés comme «éradiqués» soit 28,65% (signifiant 5 années d'absence consécutives avérées).
- Les 482 populations restantes présentent des lacunes au niveau des données transmises par les différents gestionnaires (il manque des données pour certaines années). On ne peut donc attester d'une éradication puisque nous n'avons pas les 5 années d'absence nécessaires. Cependant, pour environ 80% de ces points, la dernière observation connue de berces remonte à plus de 10 ans ! Les 20% restant ont des observations qui varient entre 2015 et 2019. Ces populations sont donc classées comme «probablement éradiquées» et représentent 50,95% des populations du bassin.



Donc, en rassemblant les populations probablement éradiquées et les populations éradiquées nous obtenons un taux d'éradication de 79,6% des populations à l'échelle du bassin (ce taux représente bien la réalité observée sur le terrain). Nous pouvons être fiers de ces résultats et restons donc motivés à poursuivre le suivi de lutte et la gestion de la berce du Caucase.

Merci à toutes les forces vives mobilisées !

Illustrations CRA et Vedia



Place Saint-Remacle, 32
4970 Stavelot



+32 (0)80 28 24 55



Contrat de rivière de l'Amblève



www.crambleve.com



crambleve@gmail.com

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS OBJETS GRÂCE À L'ESPACE RÉEMPLOI DES RECYPARCS

Vos objets encore en bon état peuvent aujourd'hui facilement entamer une nouvelle vie. En effet, depuis décembre, notre recyparc est équipé d'un espace réemploi : un conteneur muni d'étagères spécialement dédié à la collecte d'objets réutilisables.

Parmi les 30 filières disponibles dans les recyparcs, 27 sont destinées au recyclage. Mais certaines permettent aussi le réemploi direct, c'est-à-dire la réutilisation d'objets sans passer par une transformation industrielle. Un plus pour l'environnement... et pour le portefeuille de ceux qui en bénéficieront ensuite !

QUELS OBJETS DÉPOSER ?

Vous pouvez y déposer :

- du petit mobilier,
- des objets de décoration, des bibelots,
- du matériel de puériculture,
- des jouets,
- des articles de sport,

... à condition qu'ils soient propres, non cassés et en bon état général.

QUE DEVIENNENT VOS DONS ?

Les objets déposés sont récupérés par l'une de 8 associations partenaires d'IDELUX Environnement. Les objets sont ensuite proposés à la vente dans des magasins de seconde main ou redistribués via des donneries locales.

Pour notre recyparc, c'est l'association « Ressourcerie Famenne Ardenne & Gaume ».

Une manière concrète d'agir pour la planète et la solidarité, à votre échelle.

Déposez vos objets dans l'espace réemploi, c'est réduire les déchets, encourager l'économie circulaire et soutenir des initiatives locales solidaires. Alors, la prochaine fois que vous passez au recyparc, pensez-y : ce qui ne vous sert plus peut encore servir à d'autres !

Plus d'infos via le QR code ou lien :
<https://www.idelux.be/fr/decouvrez-les-pace-reemploi-de-votre-recyparc>



Un projet d'IDELUX Environnement réalisé avec le soutien de la Wallonie.



RESSOURCERIE
Famenne Ardenne & Gaume

**COLLECTE GRATUITE
À DOMICILE**

Nous récupérons vos **biens réutilisables** en bon état :
bibelots, livres, vaisselle,
décoration, jouets, meubles...

Planifiez votre collecte gratuitement :

0800 11 878

SÉCHERESSE ACTUELLE ET PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU : UN DÉFI COLLECTIF

Le récent bilan de la Cellule sécheresse wallonne du 6 mai met en lumière un déficit de précipitations significatif dans notre région. Bien que l'approvisionnement en eau potable à Gouvvy ne rencontre pas de difficultés majeures à l'heure actuelle, la situation générale des ressources en eau mérite toute notre attention.

Cette situation nous interpelle directement et souligne l'importance des engagements pris par notre commune dans le cadre de son Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC). La gestion durable de nos ressources naturelles, et en premier lieu de l'eau, est un axe fondamental de notre politique locale, en parfaite adéquation avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

La sécheresse actuelle nous rappelle que l'eau est une ressource précieuse et fragile. Face à ce défi commun, chaque habitant a un rôle à jouer. Des gestes simples, adoptés collectivement, peuvent faire une réelle différence.



- **Dans nos foyers :** soyons vigilants face aux fuites, optimisons l'utilisation de nos appareils électroménagers (lave-linge, lave-vaisselle) en les utilisant à pleine charge, et privilégions les douches rapides aux bains.
- **Au jardin :** adoptons des techniques d'arrosage économes (tôt le matin ou tard le soir), utilisons le paillage pour maintenir l'humidité du sol et récupérons l'eau de pluie pour l'arrosage.
- **Dans nos aménagements extérieurs :** privilégions les revêtements perméables pour nos allées et terrasses afin de favoriser l'infiltration de l'eau dans le sol.

La préservation de nos ressources en eau est un enjeu de responsabilité collective. En adoptant ces pratiques au quotidien, nous contribuons activement à la durabilité de notre environnement et à la qualité de vie à Gouvvy pour aujourd'hui et pour demain.

SPORT



CLUB DE PÉTANQUE DE GOUVY

Samedi 5 juillet et 6 septembre 2025.

Tournois d'été tripléte formée, ouvert à toutes et tous.

Premières boules à 13h et inscriptions à partir de 12h.

Lots pour tous !

Cotisation de 20 euros pour l'année.

Horaires

Lundi : 19h - 22h / Mercredi : 14h - 18h

Samedi : 14h - 18h / Dimanche : 9h30 - 13h

Contacts : Jérôme LECOMTE – 0496/03.24.53

Kevin LEMASSON – 0473/65.74.96

Thibaut JACQUES – 0494/58.82.30

Juliette DORQUET – 080/78.68.50

0477/72.11.18

Club de pétanque de Gouvvy

22A, rue de Houffalize Gouvvy



URBANISME - CCATM - CLDR

C'EST LE PRINTEMPS À LA MUFA !

La Maison d'Urbanisme Famenne-Ardenne (MUFA) commence l'année sur les chapeaux de roue ! Après avoir déménagé de Marloie à Marche en janvier, une nouvelle chargée de mission animation et communication nous a rejoint en février. Ces nouveautés sont l'occasion idéale pour vous rappeler qui nous sommes et surtout, à quoi on sert.

UNE MAISON DE L'URBANISME, C'EST QUOI ?

Les Maisons de l'Urbanisme ont pour vocation de sensibiliser le grand public aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme ainsi qu'à la définition de son cadre de vie. Pour y parvenir, elles proposent des activités variées : sensibilisation, information, débats, échanges et communication sur des thématiques liées au territoire, au paysage, au patrimoine, à l'architecture, et bien plus encore. De plus, elles offrent également une aide aux communes.

QUELS SONT NOS SERVICES ET POUR QUI ?

La MUFA propose des conférences et animations tout public ainsi que des séances d'information ciblées comme nos interventions dans les CCATM (Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité). De plus, pour le public jeune, nous proposons des animations scolaires et des stages sur la découverte de notre cadre de vie et du monde qui nous entoure.



QUI PEUT BÉNÉFICIER DE NOS ACTIONS ?

Si vous habitez une des 18 communes partenaires (Marche, Hotton, Erezée, Rendeux, Tenneville, Tellin, Manhay, Vielsalm, Gouvy, Durbuy, Wellin, Daverdisse, Sainte-Ode, Bertogne-Bastogne, Houffalize, Libin, Saint-Hubert et Nassogne), l'ensemble de nos services et interventions sont gratuits.

Marie et Isalyne

La petite équipe MUFA

Information : 084/45.68.60 - info@mufa.be - www.mufa.be



TROIS NOUVEAUX GROUPES DE TRAVAIL POUR DYNAMISER GOUVY REJOIGNEZ-NOUS !

Dans le cadre de l'Opération de Développement Rural (ODR), portée par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), trois nouveaux groupes de travail (GT) ont vu le jour à Gouvy depuis mars 2025. Ces groupes, créés pour répondre aux besoins et envies des citoyens, se réunissent régulièrement pour échanger, réfléchir et proposer des projets concrets autour de thématiques qui nous concernent tous.

Le GT communication a pour mission d'améliorer la circulation de l'information au sein de notre commune, ainsi que

vers l'extérieur. Ce groupe réfléchit aux manières de mieux faire connaître les initiatives locales, de valoriser les actions communales et renforcer le lien entre tous les habitants.

Le GT culture vise à poursuivre le développement de l'offre culturelle sur notre territoire. Son objectif est de soutenir les artistes locaux, de proposer des événements culturels variés et accessibles à tous, et de favoriser la rencontre et la créativité au sein de notre commune.

Le GT santé/inclusion s'intéresse aux questions de bien-être, de santé publique et d'intégration sociale. Il œuvre pour informer sur l'offre médicale existante sur le territoire, et ambitionne de permettre d'attirer de nouveaux profils qui souhaiteraient s'implanter sur le territoire. Par ailleurs, le groupe veut promouvoir une commune solidaire et inclusive.

Depuis leur lancement, ces groupes de travail ont entamé une réflexion approfondie et commencé à formuler des propositions d'actions. Dans les mois à venir, l'objectif sera de concrétiser ces idées pour qu'elles prennent vie dans nos villages.

Pour cela, nous avons besoin de vous !

La richesse de ces groupes repose sur la diversité des regards, des professions et des expériences. Si vous habitez la commune de Gouvy, que vous souhaitez contribuer à la dynamique locale et que l'une de ces thématiques vous parle, **n'hésitez pas à rejoindre l'un de nos groupes de travail.**

Votre implication, même ponctuelle, sera essentielle pour façonner une commune active, créative et accueillante.

Intéressé(e) ?

Prenez contact avec **Rosine Bronlet**, agente de développement rural pour la Fondation Rurale de Wallonie via **r.bronlet@frw.be** ou **Laurence Soreil**, agent-relais pour la commune via **laurence.soreil@gouvy.be**. Vous pouvez aussi venir nous rencontrer lors d'une prochaine réunion d'information !

Ensemble, faisons de Gouvy une commune qui nous ressemble et nous rassemble !

Informations : <https://www.jeparticipegouvy.info/>

**Récap des
GROUPES
DE TRAVAIL**
en place sur la commune

Ces différents groupes de travail visent à établir des diagnostics, à réfléchir ensemble et à proposer des actions et/ou projets à mettre en oeuvre selon chaque thématique définie.

NEW GT SANTÉ/INCLUSION
Contact : Laurence Soreil
(laurence.soreil@gouvy.be)

NEW GT COMMUNICATION
Contact : Laurence Soreil
(laurence.soreil@gouvy.be)

NEW GT CULTURE
Contact : Laurence Soreil
(laurence.soreil@gouvy.be)

GT POLLEC
Contact : Steve Thiry
(steve.thiry@gouvy.be)

Plus d'informations sur : <https://www.jeparticipegouvy.info/>



Nouvel appel à candidatures : Devenez acteur du développement de votre commune !

> Vous êtes invité à participer au renouvellement de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM).

Vous avez à cœur l'avenir de votre commune et souhaitez contribuer activement à son développement ?

C'est le moment de vous faire entendre !

Dans le cadre de la nouvelle législature (2025-2030), n'ayant pas reçu suffisamment de candidatures lors du premier appel, le conseil communal a décidé de relancer l'appel à candidatures pour le renouvellement de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de Mobilité. C'est l'opportunité pour vous de jouer un rôle clé dans les décisions qui façonnent notre cadre de vie. Un processus participatif mené au niveau communal en collaboration avec les citoyens qui a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie des habitants.

Qu'est-ce que la CCATM ?

Une commission au service des citoyens !

La CCATM réunit des citoyens engagés et des représentants politiques pour donner des avis sur les projets d'urbanisme, d'aménagement du territoire et de mobilité. Elle joue un rôle essentiel dans la prise de décisions éclairées pour notre commune.

- **Par et pour les citoyens** : les membres de la commission auront l'opportunité de collaborer étroitement avec les autorités communales pour faire entendre leur voix.
- **Votre avis compte** : les consultations peuvent être obligatoires ou facultatives, mais la commission peut aussi prendre l'initiative de donner un avis sur tout dossier lié à l'aménagement ou à la mobilité.
- **Un engagement flexible** : les réunions se tiendront en soirée, en fonction des dossiers à traiter, et vous recevrez toutes les informations nécessaires pour préparer vos interventions en amont.

Pourquoi rejoindre la CCATM ?

Vous apporterez vos idées et votre expertise sur des sujets essentiels tels que :

- l'aménagement du territoire ;
- la mobilité ;
- les enjeux environnementaux et énergétiques ;
- le patrimoine et les aspects sociaux et économiques de notre commune.

Comment participer ?

Lancez-vous dans cette aventure en soumettant votre candidature !

- **Jusqu'au mardi 8 juillet 2025** : envoi des candidatures.
- **Modèle-type de candidature disponible** : retrouvez-le au service urbanisme ou sur notre site web www.gouvvy.be ou via le QR code ci-contre.



Toute candidature est à adresser au service urbanisme par courrier ou en main propre à l'adresse Bovigny 59 6671 GOUVY ou par e-mail sur l'adresse urbanisme@gouvvy.be.

Le conseil communal sélectionnera les membres de la commission en tenant compte des intérêts que vous souhaitez défendre ainsi que de vos motivations pour intégrer la CCATM.

Les candidatures reçues lors du premier appel, qui s'est déroulé du 05 mars au 08 avril 2025, sont toujours valables pour le présent appel. Le cas échéant, il n'est donc pas nécessaire de nous retransmettre votre candidature.

Contact :

Pour toute information complémentaire, contactez-nous au 080/29.29.30 ou via urbanisme@gouvvy.be.



ASSOCIATION

ASBL NOTRE DAME DU MONT SAINT-MARTIN

PROGRAMME DES CÉLÉBRATIONS À LA CHAPELLE « NOTRE DAME DES MALADES »

Les membres de l'ASBL « Notre Dame du Mont Saint-Martin » vous invitent à passer deux journées agréables sur le site qui fut le berceau de la paroisse de Bovigny.

La chapelle « Notre Dame des Malades » sera ouverte et accessible.

DIMANCHE 13 JUILLET À 10H30 : MESSE (CHANTÉE) DE L'UNITÉ PASTORALE DE GOUVY.

Après la célébration, un apéritif de convivialité sera offert à tous les participants.

Ensuite, ceux qui le souhaitent pourront partager un délicieux repas :

- JAMBON A LA BROCHE : crudités et accompagnements (20 €) ;
- ou SAUCISSE + crudités (6 €).

Réservation obligatoire pour le 5 juillet auprès de SIMON Alex.

SAMEDI 16 AOUT À 10H30 : PELERINAGE À NOTRE DAME DES MALADES.

Célébration eucharistique chantée avec administration du sacrement des malades.

Après l'office, l'ASBL « Notre Dame du Mont Saint Martin » offre le verre de l'amitié et propose un moment de partage et de convivialité entre tous les pèlerins.

Infos : SIMON Alex - 080/21.41.92 ou 0477/78.14.21
alexsimondnf@gmail.com



SOCIAL



**ACCUEILLANT(E)
D'ENFANTS
À DOMICILE**

**EST UN JOB
POUR VOUS...**

**... SI VOUS AVEZ PLUSIEURS
CORDES À VOTRE ARC**

**À LA RENCONTRE
DES FAMILLES**

devenir-accueillant.be

ICOSEGE ONE Ectris

L'ÉCOLE DE LA PROVINCE DE LUXEMBOURG (EPL)

« LES GRANDS PAS » OUVRIRA SES PORTES À BERTRIX FIN AOÛT 2025

Une réalisation 100% Province de Luxembourg. C'est une excellente nouvelle pour l'inclusion et l'épanouissement d'adolescents qui ont besoin d'un accompagnement adapté.

- Pour les élèves de type 1 > insertion socio-professionnelle (enseignement qualifiant reconnu par la FWB) dans les métiers de jardinier d'entretien ou d'aide-ménagère/ménagère.
- Pour les élèves de type 2 > sociabilisation, autonomie, habitudes et rythme de travail, préparation de l'étape post-scolaire.

Les inscriptions sont ouvertes !

Votre enfant est un adolescent à besoins spécifiques ?



NOUVELLE
ÉCOLE
SECONDAIRE
SPÉCIALISÉE
À BERTRIX

Ecole de la Province de Luxembourg (EPL)
LES GRANDS PAS

Favorise l'autonomie, l'épanouissement et
l'insertion socio-professionnelle



Inscriptions ouvertes pour
la rentrée 2025-2026
Contactez la directrice
Sarah Piret : 086/34.94.83
s.piret@province.luxembourg.be



DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL AVEC YFU BRUXELLES-WALLONIE POUR L'ANNÉE 2025-2026

Et si vous faisiez entrer le monde chez vous ? En accueillant un étudiant international, vous aurez l'opportunité de découvrir une nouvelle culture sans quitter votre foyer. **YFU Bruxelles-Wallonie, organisation de jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, propose depuis plus de 70 ans des Programmes d'Échanges Interculturels** enrichissants.

Pour **l'année scolaire 2025-2026**, une quarantaine d'étudiants internationaux feront de la Belgique leur nouvelle maison afin d'enrichir leurs horizons académiques et culturels.

Ces étudiants, **âgés de 15 à 18 ans** et originaires des quatre coins du monde, séjourneront en Belgique pour des périodes **de 3 à 10 mois**. Leur objectif ? Améliorer leur niveau de français tout en découvrant le mode de vie belge. Les familles d'accueil jouent donc un rôle fondamental dans

le succès de ces échanges.

Cette expérience est ouverte à toutes les familles de la Région wallonne et de Bruxelles souhaitant partager leur quotidien avec un jeune venu d'un autre pays.

Que vous soyez une famille monoparentale, un couple sans enfants ou une famille nombreuse, seule compte votre envie de vivre une expérience humaine et interculturelle unique.

En effet, accueillir un étudiant avec YFU, c'est bien plus que lui offrir un hébergement. C'est partager des moments de vie, découvrir des traditions différentes et nouer des liens forts. En tant que famille d'accueil, vous jouerez un rôle clé dans l'intégration du jeune et l'accompagnerez dans son adaptation à sa nouvelle vie en Belgique.



YFU-BELGIQUE.BE

Envie de vivre cette expérience en accueillant un étudiant international ? YFU Bruxelles-Wallonie est là pour vous accompagner à chaque étape avec des conseils et un soutien tout au long du processus.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur notre site internet www.yfu-belgique.be et remplissez le formulaire en ligne <https://accueillir.yfu-belgique.be>.

Contact : 04/223.76.68 ou programmes@yfu-belgique.be



FEDASIL

POUR NOTRE SÉCURITÉ À TOUS

Il y a du nouveau dans le paysage de Courtil !

Si vous êtes un adepte de randonnées, l'implémentation de deux panneaux « sécurité piéton » ne vous aura pas échappée...

C'est suite à une rencontre citoyenne et à l'interpellation du voisinage du Centre Fedasil de Bovigny concernant le manque de visibilité des résidents le long des routes, que deux panneaux informatifs ont été installés.

Ces panneaux tendent à sécuriser le tronçon de la N878b à

Courtil et à encourager les résidents à emprunter le Chemin de Courtil pour se rendre à l'arrêt de bus.

Le premier se situe directement à la sortie du Centre et rappelle l'importance en tant que piéton d'être visible des automobilistes. Il suggère également via une carte d'emprunter le chemin de Courtil.

Le deuxième panneau, situé au carrefour sur le Chemin de Courtil, est plus pédagogique : en effet, il compare les deux possibilités de trajets d'un point de vue temps, kilomètres ou nombre de pas à effectuer pour rejoindre l'arrêt de bus et enjoint les résidents à choisir le chemin le plus sécurisé.





PRIMES - AIDES

PROVINCE DE LUXEMBOURG - SERVICE PROVINCIAL SOCIAL ET SANTÉ

Le Service des Interventions Sociales vise à améliorer la qualité de vie des citoyens et à soutenir les associations de la province de Luxembourg grâce à des aides et primes.

SENIOR

- Prime annuelle de 50 euros **pour l'utilisation du téléphone** par les personnes âgées de 70 ans et plus ou en situation de handicap.
- Prime annuelle de 90 euros **pour la location et l'utilisation d'un appareil de télévigilance** pour les personnes âgées de 70 ans et plus.
- Prime de maximum 1.500 euros **pour l'adaptation du logement** pour les personnes âgées de 65 ans et plus.

ENFANCE/JEUNESSE

- Prime de 80 euros en faveur des jeunes **pour l'inscription à une activité sportive et handisportive**

Pour les jeunes de 5 à 18 ans, pour autant que celle-ci soit organisée et encadrée soit par un Centre Sportif (supa) Communal, soit par un Club affilié à une Fédération (handi) sportive reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Intervention dans les frais néonataux

Cette intervention est accordée pour les frais hospitaliers, médicaux ou de transport restant à charge du patient et résultant du transfert in utero ou du nouveau-né vers un service de soins néonataux intensifs situé en dehors de la province de Luxembourg.

ASSOCIATION

Subventions aux associations

La Province de Luxembourg octroie diverses subventions aux associations actives dans le domaine du social, de la santé et de l'économie en vue de mener des actions d'intérêt public.

Assurance Volontariat

La province de Luxembourg propose gratuitement une assurance (qui couvre tant la responsabilité civile que les accidents corporels et la défense en justice) pour les volontaires œuvrant dans les associations de tous les secteurs d'activités, avec le soutien de la Loterie Nationale et de l'Association des Provinces Wallonnes (APW).

Chaque association peut bénéficier annuellement de 200 journées de couverture (un volontaire par jour = une journée).



Retrouvez toutes les
primes et **aides**
de la **Province de**
Luxembourg





Libramont
Nouvelle adresse (1/5/2025)
Grand'Rue 54, B-6800 Libramont
Tel : 061/23.99.40
guichetenergie.libramont@spw.wallonie.be
Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h ou
sur rendez-vous
<https://energie.wallonie.be>
<https://logement.wallonie.be>

Permanences décentralisées sur rendez-vous

Bastogne : 1^{er} jeudi (13h30-17h) et 3^{ème} jeudi (15h-19h)

Neufchâteau : 1^{er} et 3^{ème} mercredis (13h30-16h30)

Vielsalm : jeudis jours de marché (9h30-12h)

Houffalize : 2^{ème} jeudi (13h30-16h30)

Wellin : 2^{ème} mercredi (14h-17h)

Bouillon : 4^{ème} jeudi (13h30-16h)

Bièvre : 4^{ème} jeudi (9h-12h)



Le personnel des Guichets Énergie Wallonie apporte aux ménages wallons des réponses personnalisées, neutres et objectives aux questions techniques, réglementaires et administratives en matière d'énergie.

Modification des Primes Habitation :
Mise en place d'un régime temporaire 2025-2026
→ **Explications avec les Guichets Energie Wallonie**

Le Gouvernement wallon a adopté le 13 février 2025, en première lecture, **un régime de soutien temporaire**. Voici les nouvelles dispositions qui, dès leur publication officielle au Moniteur belge, entreront rétroactivement en vigueur à partir du 14 février 2025.

Ce régime temporaire est d'application pour toute **nouvelle demande de prime introduite à partir du 14/2/25 qui ne remplit pas** les conditions cumulatives suivantes :

- Paiement de minimum 20% du coût d'un investissement éligible aux primes avant le 14/2/25,
- Introduction, pour le 28/2/25 au plus tard, du formulaire de demande de maintien des régimes de primes en vigueur jusqu'au 13 février 2025 (en ligne via *Mon Espace* ou par recommandé postal),
- Acceptation de la demande de maintien.

NB : si vous avez introduit un dossier Rénopack/Rénoprêt (prêt à 0%) et que votre dossier a été immatriculé avant le 14/2/25, vous maintenez vos droits aux anciennes primes.

Nouveau régime temporaire en bref :

1. Des primes et des prêts maintenus ;
2. Des montants de primes diminués, pouvant néanmoins atteindre, dans certains cas, 50% voire 70% de l'investissement ;
3. Si le revenu de référence de votre ménage est supérieur à 114.400 €, vous ne pourrez plus bénéficier des primes ;
4. L'obligation de réaliser, préalablement à vos travaux, l'audit de votre logement, sauf si vous n'effectuez **que** des travaux de toiture ou d'isolation du toit ou des combles ;
5. La conformité des installations électrique et de gaz est un préalable obligatoire à toute demande de prime ;
6. Les travaux réalisés par main d'œuvre personnelle ne sont plus éligibles à des primes ;
7. Toute demande de prime (audit et travaux) doit être **introduite avant le 30 septembre 2026** ;
8. Le régime temporaire prendra fin le **30/9/26** avec la mise en place d'un nouveau système.

Ce nouveau système est-il avantageux pour moi ? Que faut-il pour entrer dans les conditions de ce nouveau système ? ... Pour tout renseignement, contactez les Guichets Energie Wallonie.

Synthèse, brochure et formulaires de demande de prime : <https://logement.wallonie.be>



ECONOMIE – COMMERCE ET SERVICES



P'OSE BEAUTÉ

YSALENE BODEUX - ESTHÉTICIENNE

Ouverture de votre nouvel Institut p'Ose beauté.

Dès le 1^{er} juillet, p'Ose beauté ouvre ses portes à Vaux – Cherain !

Dans une ambiance chaleureuse, je vous accueille chez moi pour sublimer votre beauté :

- Ongles (gel, semi – permanent)
- Cils (pose d'extensions, lash lift)
- Spray Tan pour un teint hâlé naturel
- Épilations
- Beauté des pieds (vernis semi – permanent)

Prenez soin de vous, osez la beauté en toute simplicité !
Sur rendez-vous uniquement

Contact : 0497/295.081

Instagram & Facebook : p'Ose beauté



FRITERIE AU ZEN

FRITERIE

La friterie au zen vous accueille du vendredi au mardi de 11h30 à 13h30 et de 17h30 à 21h.

Nous vous proposons des burgers pur boeufs ainsi que des frites fraîches.

Nous vous accueillons avec le sourire. Soyez les bienvenu-s

Contact : 0497/66.93.23 - Courtil, 89 - 6671 Gouvry



AGENDA

JUILLET

- **Les 4, 5, 6 et 7/07 : Fête à Bovigny.**
- **Vendredi 4/07 : Jogging des Villageois réunis à Bovigny.** Départ des courses 5 et 11 km à 19h45. Participation : 5€. Parcours gratuit pour les marcheurs dès 17h30.
- **Samedi 5/07 : Blind test à Bovigny** à partir de 19h en équipe de 4 à 6 personnes suivi d'un bal. Réservation : Andrianne Jennifer - 0496/753.095.
- **Samedi 5/07 : Fancy-fair de l'école St-Joseph de Limerlé** à partir de 16h. Jeux, château gonflable, grimage et lots pour les adultes. Bar et petite restauration.
- **Dimanche 6/07 : Balade en calèche** ou à cheval dès 9h à Bovigny. Renseignement : Grégoire Robert : 0495/127.501. Réservation pour le repas de midi auprès de Jacoby Marie-Claire : 0498/351.241 ou Andrianne Jennifer : 0496/753.095. Après-midi jeux de quille et carrousels.
- **Samedi 12/07 : Jogging des Gaudins à Limerlé.** Départ des courses 5 et 11 km à 19h. Participation : 5€. Parcours gratuit pour les marcheurs dès 17h30.
- **Dimanche 13/07 : Marché fermier** de producteurs bio et locaux à Périples en la Demeure à Limerlé à partir de 10h30 jusqu'à 14h.
- **Dimanche 13/07 : Messe (chantée) par l'unité pastorale de Gouvvy** à la Chapelle Saint-Martin à 10h30 suivie d'un apéritif offert à tous les participants. Repas de midi sur réservation. Voir page 36.



- **Lundi 21 /07 : Te Deum** à 10h30 en l'église paroissiale de Montleban. Voir page 8.
- **Samedi 26/07 : Jogging de la fête à Baclain.** Départ des courses 5 et 11 km à 19h. Participation : 5€. Parcours gratuit pour les marcheurs dès 17h30.
- **Samedi 26 et dimanche 27/07 : Concours de TREC à Rogery** ainsi que le championnat de Belgique et manche de Coupe d'Europe. Le dimanche, la maîtrise des allures (MA) aura lieu de 9h à 12h, le parcours en terrain varié (PTV) aura lieu de 13h à 17h et la remise des prix vers 18h. Renseignements : Marie Remacle – 0471/655.685 – marie.remacle@hotmail.be
- **Dimanche 27/07 : Marché artisanal au Parc de Bovigny** (en face de l'église) de 10h à 18h. Nombreux artisans à découvrir. Bar et petite restauration. Animation musicale par les Stride Brothers. Ambiance champêtre et familiale. Renseignements auprès du Syndicat d'initiative de Gouvry : 080/51.01.80 ou info@gouvry-tourisme.be. Voir page 26.

AOÛT

- **1, 2 et 3/08 : 45° Gouvry jazz & blues festival.** Ferme de la Madelonne à Sterpigny. Infos : 080/51.77.69.
- **1, 2, 3 et 4/08 : Fête à Courtil.**
- **Vendredi 1/08 : Balade crépusculaire** de + ou - 5km et 10km dès 18h30 à Courtil. Inscription sur place. Prix : 2€ et un ticket offert.
- **Samedi 2/08 : Bingo suivi d'un bal à Courtil.** Réservation : Andrianne Jennifer 0496/753.095.

Récital de guitare

Musique méditative

Dimanche 3 août à 16h

Église de Deiffelt – Entrée: 10 €



Beatrice Van der Linden

vous présente ses créations artistiques pour la **guitare à 10 cordes** qui sont sa réponse musicale aux expériences de la vie

Informations et inscriptions: info@rhaissadhaene.be

MARCHE & RALLYE PÉDESTRE

WATHERMAL
3 AOÛT 2025



Inscription sur place.
Bar et restauration sur place : côtelettes, saucisses, frites, soupe, tarte.

Renseignements : +32 473 21 60 54

Les Amis de Wathermal



- **Dimanche 3/08 : Repas de midi de la fête à Courtil.** Réservation souhaitée pour le 28 juillet auprès de Jacoby Marie-Claire : 0498/351.241 ou Andrianne Jennifer : 0496/753.095. Après-midi organisée par les jeunes. Renseignements : Grégoire Emile 0495/482.340. Jeux de quille et carrousels.
- **Dimanche 3/08 : Marche et Rallye pédestre à Wathermal.** 4-6-12-20km et rallye de 6km. Départ des marches entre 7h et 14h et départ du rallye à 9h30. Bar et restauration. Infos : 0473/216.054.
- **Dimanche 3/08 : Récital de guitare à l'église de Deiffelt** à 16h. Entrée 10 €. Dans une atmosphère intime, Beatrice Van der Linden, guitariste et compositrice flamande, vous présente ses créations artistiques pour la guitare à 10 cordes, qui sont sa réponse musicale authentique aux expériences de la vie. Inscriptions et informations : info@rhaissadhaene.be et www.beatricevanderlinden.be
- **Samedi 9/08 : Jogging de la Ronce à Langlire.** Départ des courses 5 et 11 km à 19h. Participation : 5€. Parcours gratuit pour les marcheurs dès 17h30.
- **Dimanche 10/08 : Marché fermier** de producteurs bio et locaux à Périple en la Demeure à Limerlé à partir de 10h30 jusque 14h.
- **Vendredi 15/08 : Fête du vieux Chêne dès 14h à Cherain.** Jeux intervillages, animation musicale et barbecue géant le soir.
- **Samedi 16/08 : Pèlerinage à Notre Dame des Malades** (Chapelle Saint-Martin) à 10h30. Célébration Eucharistique chantée avec administration du Sacrement des malades. Verre de l'amitié et moment de partage et de convivialité. Voir page 36.
- **Samedi 16/08 : Jogging de Montleban.** Départ des courses 5 et 11 km à 19h. Participation : 5€. Parcours gratuit pour les marcheurs dès 17h30.



- **Samedi 23/08 : Journée « jeux géants » au jardin du Syndicat d'initiative** à l'avenue Noël à Gouvvy de 11h à 20h. Renseignements auprès du Syndicat d'initiative de Gouvvy : 080/51.01.80 ou info@gouvvy-tourisme.be Voir page 26.
- **Samedi 23/08 : Jogging de Steinbach.** Départ des courses 5 et 11 km à 19h. Participation : 5€. Parcours gratuit pour les marcheurs dès 17h30.
- **Dimanche 24/08 : Les caravanes des artistes débarquent à Bovigny.** Entrée gratuite. Spectacles pour petits et grands de 10h à 18h. Voir page 48.
- **Samedi 30/08 : Jogging de l'AP école communale à Beho.** Départ des courses 5 et 11 km à 19h. Participation : 5€. Parcours gratuit pour les marcheurs dès 17h30.
- **30 et 31/08 : Fête à Halconreux.**
- **Samedi 30/08 : Brocante à Halconreux** avec petite restauration. Renseignements : Bovy Marie-Claire : 0478/920.206.
- **Dimanche 31/08 : Repas de midi à Halconreux.** Réservation souhaitée pour le 25 août auprès de Bovy Marie-Claire : 0478/920.206. Après-midi jeux de quille.
- **Dimanche 31/08 : Li fiësse do vî Goûvy** dès 11h rue du centre à Gouvvy. Lâcher de canard (en plastique), jeux pour enfants, rassemblement de tracteurs... Org : « Li vî Goûvy »

SEPTEMBRE

- **Vendredi 5/09 : Conférence** sur le thème de « La culture des champignons chez soi » à la salle du Conseil Communal à 19h30. Infos cercle horticole les Tilleuls : cercle.horticole.lestilleuls@gmail.com - 0495/872.9.69. Voir page 28.
- **Dimanche 7/09 : Lupulus Ardenne Tour** au départ du hall Lupulus sur le zoning de Gouvvy (Pôle Ardenne Bois 4, 6671 Bovigny). Un parcours marche (gratuit) et 4 parcours VTT (5€). Gratuit pour les - 16 ans. Départ de 8h à 12h. Bar et petite restauration toute la journée. Infos : lespotesaveloup@gmail.com
- **Les 13 et 14/09 : Journées du patrimoine.** « Le Château-ferme Scheurette se met à table ». Une plongée dans l'histoire gourmande de Gouvvy. Info & réservation : Service culturel de Gouvvy – 0495/146.980 0498/589.275 – culture@gouvvy.be. Voir page 23.
- **Dimanche 14/09 : Marché fermier** de producteurs bio et locaux à Périphe en la Demeure à Limerlé à partir de 10h30 jusqu'à 14h.
- **Dimanche 21/09 : Première brocante** de l'asbl « Salle Au Bon Vieux Temps du stade » à Bovigny (ancien terrain de football) de 7h à 16h. Bar, restauration, barbecue pour tous et à prix démocratiques. Renseignements : SIMON Alex 080/21.41.92 ou 0477/781.421 - alexsimondnf@gmail.com.
- **Samedi 27/09 : Une journée avec David Hockney** : Des piscines américaines aux vergers normands ! Par Emmanuel Grégoire. Info & réservation : Service culturel de Gouvvy – 0495/146.980 – 0498/589.275 culture@gouvvy.be. Voir page 23.

DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025

1^{ère} BROCANTE
Salle *Au bon vieux temps du stade* **Bovigny**



BAR - RESTAURATION - BARBECUE (PAINS SAUCISSES)
DÈS MIDI ! PRIX DÉMOCRATIQUES !

DIMANCHE de 07h à 16h

Exposants : 1€ / m
sans réservation
attribution des emplacements à votre arrivée

Renseignements :
Alex SIMON - 080 / 21 41 92 - 0477 / 78 14 21
Mail : alexsimondnf@gmail.com

LOCALISATION :



Organisation : ASBL "Salle au bon vieux temps du stade"

BIÈRES LUPULUS PETITE RESTAURATION BIKE WASH

Lupulus ARDENNE TOUR



RANDONNÉE VTT
AU DÉPART DE LA BRASSERIE LUPULUS

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025 DÉPART DE 8H À 12H

TARIF 5€
GRATUIT POUR LES MOINS DE 14 ANS

RENSEIGNEMENTS
lespotesaveloup@gmail.com
Lupulus Ardenne Tour
Brasserie Lupulus (Départ)
Pôle Ardenne Bois 4, 6671 BOVIGNY

11 KM PARCOURS MARCHÉ
10,5 KM PARCOURS VTT FAMILLE
30 KM PARCOURS VTT/GRAVEL 4500+
50 KM PARCOURS VTT/GRAVEL 7000+
52 KM PARCOURS HARD'N TOUR VTT




Vous souhaitez renseigner vos événements dans l'Agenda de la Vie Communale, contactez le Syndicat d'Initiative à l'adresse mail info@gouvy-tourisme.be

Retrouvez l'agenda complet des événements de la commune sur le site :
www.gouvy-tourisme.be
dans la rubrique AGENDA



45^e GOUVY

JAZZ & BLUES FESTIVAL



1|2|3 AOÛT 2025

Ven|Fri **01-08** > 19:00 **JAZZ**

CHAPITEAU

- > INA FORSMAN SEXTET ^{FIN}
 - > ELIO COPPOLA TRIO ^{Feat.}
WAYNE ESCOFFERY ^{USA/IT}
 - > ANA CARLA MAZA TRIO ^{CUBA}
- ## CLUB

- > LAMSA DUO ^B
 - > NAOMI JAZZ TRIO ^{CM/FR}
- ## SCÈNE H. VESTINE
- > BLACK CAT JOE & MISS CORINA ^F

Sam|Sat **02-08** > 17:00 **JAZZ**

CHAPITEAU

- > THE BLAKETTES ^{FR}
- > LADYVA TRIO ^{CH-FR}
- > GANNA ENSEMBLE ^{UKR/D}
- > JEREMY PELT QUINTET ^{USA}

CLUB

- > ARNAUD CABAY TRIO ^B
- > AM KETENES QUARTET ^F

SCÈNE H. VESTINE

- > LAUWEN GAVALO ^B

BLUES/ROCK

Dim|Sun **03-08** > 16:00

CHAPITEAU

- > NICO WAYNE TOUSSAINT QUARTET ^{FR}
- > LITTLE ODETTA QUINTET ^{FR}
- > BONITA & THE BLUES SHACKS ^D
- > LA PERRA BLANCO ^E

CLUB

- > K-PAX BLUES BAND ^B
- > MARC LIBRECHT BAND ^B
- > THE ZAC SCHULZE GANG ^{UK}

SCÈNE H. VESTINE

- > LOUVAT BROS ^B

GOUVY is
GROOVY

www.madelonne.be

+32 (0)80 51 77 69 +32 (0)496 684 137

LES CARAVANES DES ARTISTES

BOVIGNY (GOUVY)

DIMANCHE 24 AOUT DE 10 à 20H



11H
JACQUES ALBERT
BRUNO COPPENS



12H30
TRIO DES LEGENDES



14h30
HARPACADABRA
LEMON STRAW



16H
JAMES DEANO

17H30
MARKA



BAR ET VILLAGE FOODTRUCKS
TOUTE LA JOURNEE !

ENTREE GRATUITE

